

châ
THÉÂTRE

-te-
MUSICAL
let
DE PARIS

Le Verfügbar aus Enfers

Une opérette
à Ravensbrück

Germaine Tillien

Dossier pédagogique

SOMMAIRE

1 Biographie de Germaine Tillion	p. 2
2 Les engagements de Germaine Tillion à travers ses écrits	
L'ethnologue : « La protection des femmes dans les Aurès »	p. 8
La résistante à Ravensbrück :	
« Ravensbrück, le 31 octobre 1943 »	p. 10
« L'élaboration de l'étude sur Ravensbrück »	p. 18
« Aujourd'hui encore, ces souvenirs m'écrasent »	p. 20
« Le jugement des criminels de Ravensbrück »	p. 21
La guerre d'Algérie :	
« Rencontre avec le FLN clandestin »	p. 22
« La torture en Algérie »	p. 24
« Lettre au général Massu »	p. 25
L'enseignement dans les prisons	p. 26
Interview de Germaine Tillion :	p. 27
« Ne provoquons pas les adolescents »	
3 Le Verfügbar aux Enfers	
Générique	p. 30
Le texte	p. 32
L'adaptation : note d'intention de Géraldine Keiflin	p. 34
Les musiques du <i>Verfügbar</i>	p. 36
Note d'intention de Christophe Maudot	p. 40
4 La production	
Note d'intention du metteur en scène	p. 42
Note d'intention de la directrice musicale	p. 43
Biographies	p. 45
5 Bibliographie	p. 49



BIOGRAPHIE

30 mai 1907

Naissance de Germaine Tillion à Allègre (Haute – Loire)

Sa mère, Emilie Cussac est native d'une famille de notables d'Auvergne. Lucien Tillion, son père, originaire du Charolais, exerce le métier de magistrat, mais c'est avant tout un homme cultivé, féru d'archéologie, d'histoire et passionné de musique : violoniste, il pratique la musique de chambre le plus souvent en trio, Emilie, son épouse assurant la partie de piano.

1925

Lucien Tillion est emporté par une pneumonie alors que Germaine et sa sœur cadette Françoise réfléchissent à l'orientation de leurs études supérieures. Elevée dans cet appétit universel de culture, Germaine se sent attirée par la psychologie puis l'archéologie et la préhistoire : sa rencontre avec Marcel Mauss est à l'origine de sa décision de s'engager sur la voie de l'ethnologie.

LES DEBUTS DE L'ETHNOLOGUE

1930

Deux maîtres vont la guider et l'épauler dans son parcours :

Marcel Mauss, fondateur de l'Institut d'ethnologie en 1925, enseignant à la Sorbonne (dont relève ledit Institut), l'Ecole pratique des hautes études et le Collège de France.

Louis Massignon, rencontré à la Sorbonne dans le cadre de son séminaire de l'Ecole pratique des hautes études, spécialiste de l'Islam avec lequel elle noue un lien particulier en relation avec son enquête dans les Aurès et qu'elle associera à Marcel Mauss pour diriger sa thèse.

1934 – 1940

A la rencontre des Aurès ; première rencontre avec l'Algérie qui deviendra son « terrain » tout au long de sa carrière

C'est un concours de circonstance qui conduit Marcel Mauss à recommander son élève à Paul Rivet, directeur du Musée d'ethnographie du Trocadéro (MET), rattaché au Musée de l'Homme, et organisateur de cette mission. Sur les conseils de son directeur de thèse, Germaine Tillion accompagnée de Thérèse Rivière partent en direction du massif des Aurès en Algérie pour étudier l'ethnie berbère des Chaouïas et leur structure sociale. Au cours de quatre missions, dans un aller et retour permanent sur sa propre culture auvergnate, elle partage le quotidien de la population du sud de L'Aurès : ses missions sont aussi pour elle l'occasion d'étudier plus particulièrement la question du statut social de la femme chaouïa, étude qui lui servira de comparaison lorsqu'elle travaillera plus tard sur la condition des femmes dans l'aire méditerranéenne. La seconde guerre mondiale éclate lorsque Germaine Tillion est de retour à Paris en juin 1940.

GERMAINE TILLION EN RESISTANCE

1940

A son arrivée, Germaine Tillion est frappée d'une douleur insupportable en découvrant l'effondrement de la France ; l'armistice la révolte et l'insupporte, et la pousse à " vouloir faire quelque chose ".

Elle prend contact avec la Croix – Rouge, rencontre Paul Hauet, ancien officier de la coloniale qui met en place une filière d'évasion pour les prisonniers de guerre ; cette rencontre constitue le point de départ de l'organisation d'un "noyau" constitué d'individus d'origines différentes, habités par la volonté de s'engager face au régime de Vichy et à l'Occupation. Tandis que s'organisent des actions diverses de résistance, Germaine Tillion tisse de nouveaux liens avec Jacqueline Bordelet, secrétaire au musée de l'Homme au sein duquel militent de nombreux intellectuels et chercheurs tels que Boris Vildé, anthropologue, Anatole Lewitsky, linguiste, Yvonne Hoddon, bibliothécaire du musée. Leurs activités résistantes ne se limitent plus à l'évasion organisée mais s'appliquent à transmettre à Londres des informations militaires relatives surtout au transport de troupes allemandes. Germaine Tillion œuvre à l'expansion de ce réseau auquel se joindront d'autres intellectuels issus notamment de différents musées parisiens et qu'elle baptisera

"réseau du musée de l'Homme" en 1946 longtemps après son démantèlement. De décembre 1940 à mars 1941, le groupe fait paraître un journal clandestin, *Résistance*, thème de l'éditorial du premier numéro :

" Résister ! C'est le cri qui sort de votre cœur à tous, dans la détresse où nous a laissés le désastre de la Patrie. C'est le cri de vous tous qui ne vous résignez pas, de vous tous qui voulez faire votre devoir..."

1941

Le réseau commence à être décimé par une série d'arrestations touchant successivement 17 de ses membres qui seront jugés en janvier 1942 devant une cour militaire allemande : sept hommes dont Lewitsky et Vildé sont condamnés à mort, trois femmes sont envoyées en déportation. Le groupe Hauet est touché à son tour en juillet 1941. Germaine Tillion, provisoirement épargnée, reprend alors la direction du réseau.

1942

Sur dénonciation de l'abbé Robert Alesch, prêtre travaillant pour le compte de la Gestapo, Germaine Tillion est arrêtée à la gare de Lyon le 13 Août 1942. Sa mère est également arrêtée pour avoir hébergé un aviateur anglais. D'abord détenue à la prison de la Santé, elle sera ensuite incarcérée à Fresnes dans le quartier des femmes où sa mère est aussi détenue, mais elles ne pourront communiquer que très difficilement.

C'est là qu'elle se fait envoyer les documents nécessaires à la rédaction de sa thèse portant sur ses missions dans les Aurès.

Germaine Tillion prend le surnom de "Koury" par lequel ses compagnes vont la désigner désormais.

En octobre 1942, Germaine Tillion apprend sa condamnation à mort.

1943 – 1945

Sans avoir été déférée devant un tribunal, Germaine Tillion quitte Fresnes pour être emmenée en déportation vers l'Allemagne le 21 octobre, au camp de Ravensbrück. Edifié en 1939, ce vaste camp du nord de l'Allemagne quasiment réservé aux femmes peut recevoir jusqu'à 400000 détenues. Son statut particulier NN, *Nacht und Nabel, Nuit et brouillard*, stipule que les condamnés, coupés de tout, doivent disparaître sans que leurs proches aient d'informations à leur sujet. Dès son arrivée au camp, Germaine Tillion considère Ravensbrück comme un terrain d'études d'ethnologie : l'analyse et la compréhension de ce milieu hostile peut être une chance de survie et une aide pour elle et ses compagnes afin de supporter ce processus de déshumanisation dont elles sont victimes. Elle observe attentivement le fonctionnement du camp, sa discipline assurée par une organisation très stricte, dictée par un personnage nommé Heinrich Himmler à la fois « propriétaire » et « actionnaire » de « l'entreprise Ravensbrück ». Le statut de Germaine Tillion est celui de *Verfügbar*, qui signifie « disponible », « à tous usage » ; cette qualification définit une disponibilité aux travaux les plus viles, les moins qualifiés. Décidée à se soustraire à tout travail pour ne pas rentrer dans le système de production imposé par Himmler, elle réussit à passer ses journées, cachée dans un *Block* ou un autre, disposant ainsi de temps pour recueillir et analyser renseignements et indices : c'est ainsi que, malade, elle sera admise dans la salle des diptériques, lieu où elle peut parler presque librement et recevoir des informations sur les mœurs, les règles du camp ainsi que sur la pratique de monstrueuses expériences pseudo-médicales.

Enfer ? *Verfügbar* ? Cachée dans une caisse où l'avaient mise ses compagnes en train de décharger le trésor des SS, il lui vient cette idée héroïque de composer à la manière d'Offenbach, une opérette-revue en trois actes, *Le Verfügbar aux Enfers*, qui décrit avec un humour féroce mais salvateur, sa condition de « détenue » corvéable à merci.

« ...Lorsque tout semble perdu, il reste encore 5 à 10% d'inconnu, d'imprévu. C'est une loi des sociétés humaines... » Germaine Tillion

Si la mortalité augmente considérablement à Ravensbrück à partir de l'été 1944, les femmes mourant d'épuisement, de maladies ou victimes des coups de leurs gardiens, d'autres disparaissent, déplacées à Auschwitz pour y être exterminées. C'est à partir de janvier 1945 que débutent les exterminations des femmes les plus faibles ou âgées au sein même de Ravensbrück, dans la chambre à gaz nouvellement construite.

Emilie Tillion, la mère de Germaine, sera victime de ces sélections et mourra gazée le 2 mars 1945 durant cette période confuse qui précède la libération du camp. Grâce à l'intervention du comte Bernadotte, la Croix-Rouge suédoise obtient de Himmler l'autorisation de faire évacuer les détenues françaises.

Le 23 avril 1945, Germaine Tillion et ses camarades sont libérées, emportant avec elles la documentation accumulée dont *Le Verfügbar aux Enfers* que Germaine Tillion a pris soin de répartir entre ses camarades avant la fouille précédant le départ.

VIVRE POUR TEMOIGNER

1945-1954

Mandatée par le CNRS, Germaine Tillion consacre toutes ces années à l'étude du système concentrationnaire. Elle cherche d'abord à établir les listes de femmes déportées à Ravensbrück par convois afin de tenter de rendre une identité aux femmes mortes sans sépulture et dont les familles ne savent ce qu'elles sont devenues.

Aidée de sa camarade Anise Postel-Vinay, elle étudie plus particulièrement deux convois, celui du 31 janvier 1944 par lequel sa mère est arrivée à Ravensbrück et celui du 15 août, dressant une carte de l'ensemble des itinéraires de ces femmes qui, souvent ne faisaient que transiter par Ravensbrück avant d'être envoyées dans d'autres Kommandos. Elle entreprend ensuite de constituer une fiche d'identité pour chaque déportée indiquant tous les renseignements concernant sa détention, sa libération et le cas échéant, les causes de sa mort ainsi que les répercussions de la captivité sur sa santé, sa vie familiale et professionnelle. Hantée par le souvenir de sa mère, elle cherche à démontrer l'existence d'une chambre à gaz à Ravensbrück. On lui doit l'étude la plus précise sur Ravensbrück qui connaît trois versions, en 1946, 1972, 1988, et les enseignements qu'elle a su décliner en pratique concernant la guerre d'Algérie.



RETOUR EN ALGERIE – MISSION SOCIO-CULTURELLE

Novembre 1954- mars 1956

Contactée par son maître Louis Massignon, Germaine Tillion accepte la mission qu'il obtient pour elle de François Mitterrand, ministre de l'intérieur, en charge des "événements" d'Algérie, d'aller observer le sort des populations civiles algériennes en ces temps troublés par des séries d'attentats. A l'occasion de cette reprise de contact avec sa chère Algérie, elle fait le constat d'une chute générale du niveau de vie tant à la campagne qu'à la ville et explique cette précarisation par la brutalité du passage d'une société archaïque rurale à une urbanisation moderne.

Il y a donc urgence à donner à tous une formation minimale. Elle rejoint son ancien collègue du musée de l'Homme, Jacques Soustelle, récemment nommé gouverneur général de l'Algérie pour concevoir des Centres Sociaux dédiés à l'éducation populaire dont les statuts et le mode de fonctionnement sont élaborés grâce à l'expérience de personnes de terrain. Tandis que le pays s'enfonce dans la guerre, l'expérience généreuse des centres sociaux va connaître une fin tragique après une série d'arrestations d'employés impliqués dans les actions du FLN : le déchaînement de haine sera à son apogée en mars 1962 avec l'assassinat par l'OAS de six des principaux responsables des Centres sociaux. Ces événements affectent beaucoup Germaine Tillion qui avait espéré que cette expérience constituerait une tentative de résistance de l'intelligence face à la violence et à la barbarie.

Peu après le départ de Jacques Soustelle, Germaine Tillion quitte l'Algérie en mars 1956

CONTRE LE TERRORISME ET LA TORTURE

1957

Etape décisive dans sa prise de conscience de la radicalisation des positions des uns et des autres. C'est à l'occasion du procès de Mohamed Ben Sadok, assassin de l'ancien vice président de l'Assemblée algérienne, Ali Chekkal, où elle est appelée à témoigner, que Germaine Tillion accomplit le premier geste visible de rupture avec la politique officielle. Elle présente au tribunal des rédactions écrites par des élèves âgés de 10 ans, d'une école de la banlieue d'Alger, dans lesquelles ils expriment brutalement leur haine des Français et parvient à sensibiliser le tribunal au climat très hostile régnant en Algérie ; le jeune musulman, Sadok, échappe à la peine de mort en partie grâce à ce témoignage.

Cette intervention de Germaine Tillion en faveur d'un meurtrier provoque l'indignation de Soustelle et entraîne leur rupture. Alertée sur l'existence de tortures perpétrées par des militaires français, Germaine Tillion obtient l'autorisation de la Commission internationale contre le régime concentrationnaire d'aller enquêter dans les camps de transit installés en Algérie et les prisons. La délégation composée de trois membres étrangers et deux déportés de la Résistance, recueille des témoignages édifiants sur les pratiques des militaires français et aussi sur les exactions du FLN. A l'occasion de cette enquête, elle se trouve confrontée à la cruauté de l'histoire et de la guerre et va jouer un rôle de très active médiateuse entre le FLN et le gouvernement français dans son combat en faveur de la paix pour le respect des droits de l'homme. Son témoignage en faveur d'un membre du FLN, Yacef Saâdi, en juin 1958, condamné pour torture et assassinat lui vaut de profondes inimitiés, de la part de ceux qui considéraient que la révolution devait passer par un bain de sang. Elle est violemment attaquée par Simone de Beauvoir qui considère comme Jacques Vergès que « L'Algérie a besoin de martyrs et non de survivants, sauver une vie est affaiblir le dynamisme révolutionnaire ». Quant au général Massu, il soutient dans son livre, *La Bataille d'Alger*, que Germaine Tillion s'est rendue coupable en prenant contact avec le chef terroriste algérien.

LA CONDITION DES FEMMES DE LA MEDITERRANEE

1961

La question de la condition féminine a été une préoccupation constante dans la vie de Germaine Tillion à qui l'Organisation mondiale de la santé confie une nouvelle enquête sur « la condition des femmes » dans les sociétés du bassin méditerranéen. Ces travaux qui la mèneront dans plusieurs pays du Maghreb du Moyen-Orient, sont concrétisés en 1966 par la publication de son livre *Le Harem et les cousins*.

« En appelant ce livre Le Harem et les cousins, je voulais attirer l'attention sur un caractère qui oppose la société méditerranéenne traditionnelle à la fois aux sociétés modernes et aux sociétés dites sauvages ; ce caractère est sans doute à l'origine d'un avilissement tenace de la condition féminine. » Le Harem et les cousins, 1966

L'ETHNOLOGIE ET LA PASSION DU TERRAIN

1966-1974

Directrice de recherche depuis 1958 à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Germaine Tillion y enseigne la littérature orale du Maghreb et forme de nombreux intellectuels venus de ces pays. Animée par sa passion du terrain, elle accomplit de nouvelles missions scientifiques, en Algérie, Mauritanie, au Niger, au Burkina Faso, et en collaboration avec quelques étudiants, dans le Sahara touareg. Les rapports de ces expéditions sont exploités dans certains de ses ouvrages tels que : *Il était une fois l'ethnographie* ou *Le Harem et les cousins*.

Le 30 mai 2007 marquera le centième anniversaire de celle qui a mené tout au long de son existence un combat acharné pour sa patrie et les droits de l'homme. La multiplicité de ses engagements et sa ténacité à les tenir, font de Germaine Tillion une grande figure humaniste du XX^e siècle.

LES ENGAGEMENTS DE GERMAINE TILLION A TRAVERS SES ECRITS



La protection des femmes dans les Aurès

Les priviléges exorbitants que la coutume accordait aux fils n'empêchaient pas aucunement les pères aurésiens d'aimer tendrement leurs filles, et de chercher à les protéger autant que cela leur était possible. [...]

Les choses se passaient ainsi - du moins entre 1934 et 1940, époque où j'ai connu l'antique pays chaouïa. Ensuite, quelques années plus tard, quand les premières petites filles algériennes allèrent à l'école française, ce sont encore des pères anxieux qui les y conduisirent par la main - car, contrairement à ce que croient les bonnes gens, le féminisme a tout d'abord été une « affaire d'homme », des quelques hommes soucieux de l'avenir des enfants. De leurs enfants...

Aujourd'hui, ces petites filles-là sont devenues des femmes responsables et elles essaient (parfois au péril de leur vie) de sortir leur patrie de la préhistoire. Ce n'est pas facile, car, dans les sociétés traditionnelles et hiérarchisées qui survivaient il y a cinquante ans, quelques correctifs (non écrits dans les livres de droit ou dans les codes religieux) humanisaient un peu les coutumes barbares de l'antique clan masculin - tandis qu'aujourd'hui la famille se disloque dans les banlieues surpeuplées, où l'accroissement démographique et le machinisme détruisent partout les emplois. Survit alors ce que les traditions ont de plus malfaisant, et c'est ainsi que, grâce au « Code de la Famille », l'époux infidèle peut, dans les villes algériennes, jeter sa femme sur le trottoir en gardant l'appartement commun, et peut aussi abandonner épouse et enfants pour partir ailleurs se remarier tranquillement et fabriquer d'autres gosses.

Dans tous les pays où l'héritage et l'instruction vont encore prioritairement aux garçons, la femme sans métier, sans droits juridiques, sans toit, sans héritage, sans argent, ne garde que sa possibilité de mettre chaque année un enfant au monde. En cas de défaillance du père, c'est pourtant elle qui devra assumer la charge d'élever cet enfant annuel, et rien n'est fait pour l'y aider.

Il va de soi que ces pratiques d'un autre âge ne choquent pas seulement les consciences mais ruinent aussi les nations : car plus les femmes sont privées d'école et de métier, et plus régulièrement la population se paupérise.

Germaine Tillion, *Il était une fois l'ethnographie*, Paris, Seuil, 2000, p. 251

Ravensbrück, le 31 octobre 1943

Une prison allemande

Nous étions 43 et nous venions toutes de Paris par la gare du Nord. Le trajet avait comporté un arrêt dans la prison d'Aix-la-Chapelle, où un premier groupe d'environ 20 prisonnières attendit une semaine le second groupe, identique au premier par le nombre et la composition, c'est-à-dire que, dans les deux groupes, les unes venaient directement de Fresnes, et les autres de Romainville et de Compiègne. En outre, nous avions toutes été arrêtées par l'Abwehr et nous étions toutes NN, mais cela, nous ne le savions pas.

Dans les deux groupes, nous étions assez nombreuses à ne nous être jamais vues, mais à nous connaître de grande amitié et confiance par la voix, grâce à plusieurs mois de conversation par le tuyau du chauffage à Fresnes - et cela faisait déjà une bonne raison pour que nous ayons eu d'emblée beaucoup de choses à nous dire-, mais de plus nous sommes vite que le recrutement de notre très petit convoi ne devait rien au hasard et qu'il avait au contraire été trié par «affaire », c'est-à-dire par cas, ce qui aurait dû très légitimement nous alarmer. Il n'en fut rien à cause de notre ignorance des moeurs administratives de l'empire hitlérien, et peut-être aussi parce que nous étions déjà blasées en matière d'alarme.

Les trajets Paris-Aix-la-Chapelle et Aix-la-Chapelle Furstenberg eurent lieu l'un et l'autre dans des

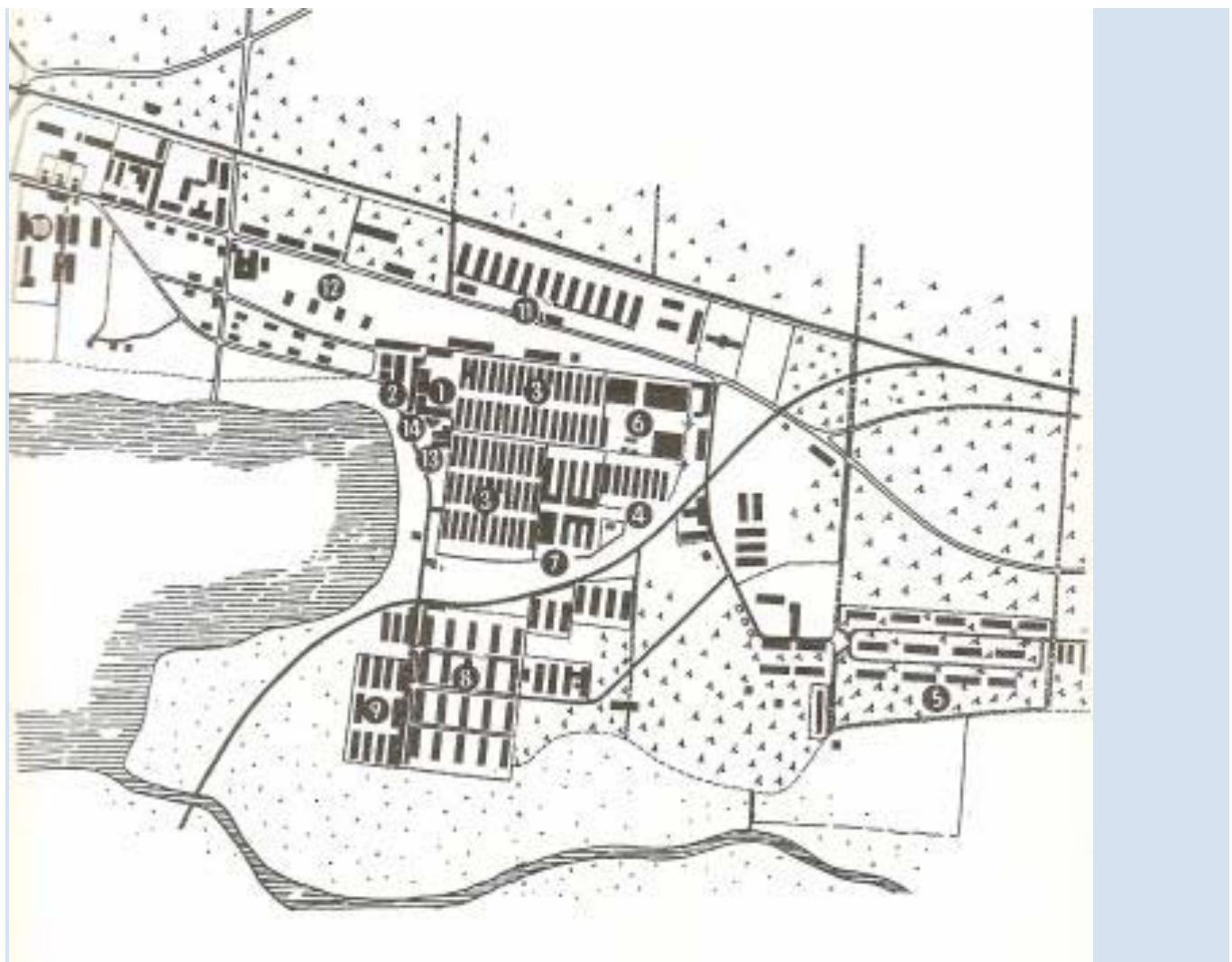
compartiments de voyageurs attelés à des traînages normaux, sous la garde de soldats armés, mais sans malversation étalée (un peu plus tard, ils échangèrent même quelques mots avec celles qui parlaient allemand). Au cours du trajet en territoire français, il nous fut facile de jeter par les portières des messages portant quelques mots et une adresse, le tout écrit sur ce que nous avions, à savoir des pages de carnet pliées serré. La plupart de ces messages atteignirent leurs destinataires - ce qui prouve que, tout au long des quatre cent cinquante kilomètres qui séparent Paris du Rhin, il y eut des cheminots ou d'autres gens qui, en 1943, avaient l'habitude de guetter tous les jours tous les trains (le nôtre n'était justement pas un train de « déportés ») pour ramasser les bouts de papier, les déchiffrer, deviner leur importance, les recopier, les adresser sur des enveloppes timbrées et porter le tout à une poste. Il y eut beaucoup de trains, beaucoup de gens dans ces trains et beaucoup de gens pour les guetter et les aider. Ces derniers ne sont pas catalogués dans la Résistance, du moins pas dans celle qui laisse des traces, mais ils étaient tout de même là.

A Aix-la-Chapelle, on nous conduisit dans une prison allemande « ordinaire », c'est-à-dire ni meilleure ni pire qu'une prison française, et la surveillante, après nous avoir casées dans un des greniers, sur de la paille fraîche et des couvertures propres, « s'excusa » de l'encombrement de la prison..., puis nous laissa tous nos bagages et la possibilité de nous regrouper à notre gré. Une semaine plus tard, après un voyage identique, à la même heure, le second groupe arriva, et le lendemain nous repartîmes, toujours dans des compartiments normaux, mais gardées cette fois par des Aufseherinnen et des SS dont la casquette s'ornait d'une tête de mort.

Ce qui me frappe dans ce préliminaire d'Aix-la Chapelle et dans les deux trajets qui l'encadrent, c'est la relative bienveillance que nous avons rencontrée et l'extravagante différence avec Ravensbrück. Je voudrais croire que cette bienveillance s'adressait à notre destination, connue des soldats qui nous convoyaient et des gardiennes d'Aix - et il n'est pas certain d'ailleurs qu'elle ne les ait pas, aussi, apitoyés. Mais politesse et apitoiement venaient d'abord du réflexe mécanique provoqué par l'apparence: un costume, une manière de parler. Nous avions toutes de bons vêtements plutôt élégants, des bagages confortables; les plus âgées d'entre nous étaient jeunes, et les autres très jeunes - un lot de « pensionnaires » bien peignées, propres et polies dont, selon Dédée de Paris qui comprenait l'allemand, le directeur de la prison avait dit tout haut: « Mais c'est Paris qu'on nous envoie...»

1. Deux ouvrages ont paru relatant cette arrivée [ceux de Jacqueline Richet et d'Odette Amery et G. Martin-Champi

Plan du camp de Ravensbrück



1. Cellules
2. Kommandantur
3. Camp des femmes
4. Camp des hommes
5. Camp de jeunesse Uckermark
6. Installations SS (ateliers)
7. Installations SS (ateliers)
8. Entreprise Siemens (baraques de travail)
9. Entreprise Siemens (camp de prisonniers)
10. DAW (travaux d'équipement allemands)
11. Entrepôt de butin SS
12. Logements SS
13. Chambre à gaz
14. Crématoire

L'haleine du camp

Tous ceux, hommes ou femmes, qui eurent le malheur de connaître un camp de concentration exprimèrent plus tard la perception immédiate et brutale qui précéda pour eux la connaissance détaillée de ce qui les attendait: quelque chose que l'on recevait en pleine gueule, aussi complètement évident que la « devinante » de la mort qui fait hurler les bêtes que l'on va tuer.

La mise en rang par cinq, avec injures et coups, l'attente debout devant des bâtiments sombres, le défilé de fantômes hâves, déguenillés, squelettiques, l'air hagard, l'odeur de tombeau qui les suivait..., cela permettait tout de suite de savoir que, pour eux déjà et maintenant pour nous, tout était fini, que de cet abîme on ne ressortait pas.

Ensuite, pour la seule et unique fois de toute notre captivité à Ravensbrück, nous entrâmes dans la salle de douches et, après cette douche, une de nos camarades fut tondue, sans raison, mais sans doute parce qu'il en fallait au moins une pour justifier l'activité du kommando. Pourquoi celle-là? Peut-être parce qu'elle était la plus petite de notre convoi.

Entre-temps, tout ce que nous possédions, à l'exception d'une brosse à dents et d'un peigne, avait été entassé en vrac dans un angle de la pièce.

Nous apportions de France avec nous un petit confort amassé en prison grâce aux colis de nos familles: de bons vêtements, les dentifrices, les savons, les brosses à ongles de la vie civilisée; nous nous croyions encore des droits, ceux en tout cas que dans les pays civilisés on reconnaît même aux condamnés à mort: droit à la justice, droit à un avocat, droit à un médecin quand on est malade, droit à un prêtre, droit à deux repas par jour, droit de garder sa chemise pour mourir... Avant la nuit, de tout cela nous étions dépouillées. Il ne nous restait plus rien, pas un objet, pas un droit, pas un espoir. Quelques loques qui ne nous appartenaient pas et un numéro, cousu sur la manche gauche, accompagné d'un triangle rouge.

Le triangle indiquait en principe la catégorie à laquelle on appartenait: le triangle rouge signifiait politique (quelle que fût la nationalité) ; le triangle violet correspondait aux Bibelforscherinnen (* témoins de Jéhovah »); le triangle vert, aux droit commun. Une bizarre catégorie, que les nazis appelaient asociale, recevait un triangle noir: on y trouvait les Tsiganes, mais pas uniquement eux, et il me semble que ce triangle correspondait aussi à ce que l'on appelle aujourd'hui en France le « quart monde ».

Le block de quarantaine

L'habitude de mettre les arrivantes en quarantaine remontait à une épidémie qui avait effrayé les gardiens SS pour leur propre compte en août 1941. Le block de quarantaine s'appelait le block 12, et il y avait 32 blocks dans le camp. La blockova du block 12 était tchèque, ce qui, très probablement, me sauva la vie.

Pendant la quarantaine, les prisonnières ne devaient pas sortir du block, même pour l'appel numérique, qui, dans cette période, avait lieu deux fois par jour, avant et après une journée de travail de douze heures.

Entre l'appel du matin et celui du soir, il fallait rester immobile, mais la blockova tolérait que l'on parle, à condition de le faire à voix basse.

Notre convoi n'était pas le premier convoi français arrivé au camp. Avant nous, il y avait eu trois groupes de Françaises, dont l'un fut numéroté (le 29 avril 1943) dans la série 19000 et les deux autres, en juillet, dans les séries 21600 et 22000. Ils avaient été tous deux engloutis dans des blocks où il était difficile de survivre, et ils échappèrent ainsi à l'attention des anciennes prisonnières du camp, allemandes, polonaises ou tchèques, qui, arrêtées pour résistance depuis plusieurs années, étaient avides de savoir comment évoluait la guerre. Avec la complicité de la blockova, dans les jours et même les heures qui suivirent notre arrivée, il en vint qui, une à une, nous racontèrent en vrac ce que chacune d'elles savait: les exécutions fréquentes, les « transports noirs » vers la chambre à gaz de Linz, les malades achevées au Revier, les expériences de vivisection sur des étudiantes et des lycéennes polonaises - qui d'ailleurs vinrent elles mêmes aux nouvelles et nous montrèrent leurs plaies...

Quelques jours ou quelques heures avant nous (ou après nous ?), un petit groupe de Tchèques arriva, venant directement d'Auschwitz. L'une d'elles, au visage grave et jeune, avait les cheveux tout blancs; plusieurs d'entre elles parlaient l'allemand et elles nous racontèrent Auschwitz, son quai de gare, la sélection, les chambres à gaz, les montagnes de cendre humaine...

Les nazis prenaient des précautions pour cacher l'existence des chambres à gaz aux habitants des territoires qu'ils occupaient, mais ils ne se souciaient aucunement de ce que pouvaient savoir et dire les convois de prisonniers et de prisonnières qu'ils déplaçaient d'un camp à l'autre. Les nazis eux-mêmes parlaient entre eux de n'importe quoi sans se préoccuper de qui les écoutait, surtout quand ils étaient ivres. A l'époque, je n'ai pas prêté attention à cette négligence, tant il me semblait évident que là ou ici, ici ou là, il n'était nullement prévu aux yeux des SS que qui que ce soit dût survivre.

Au bout de peu de jours, une des prisonnières de notre convoi tomba malade et mourut, puis quelques maladies contagieuses se déclarèrent, surtout des cas de scarlatine et de diphtérie. Pour moi, ce fut la diphtérie, et je me souviens tout d'abord d'être restée assez longtemps sans pouvoir parler ni manger; puis, un matin, la blockova fit conduire à l'infirmierie (Revier) cinq ou six prisonnières dont j'étais. Là, on nous mit dans un couloir, longtemps. Quand le médecin SS arriva, j'étais épaisse et accroupie par terre; il me poussa du pied pour me faire relever, mais sans brutalité, me regarda distraitemment et dit:

« *Nicht scarlatine... Raus !* » De fait, je n'avais pas la scarlatine.

On me ramena au block, et je perds là le fil des événements. Plus tard, j'ai su que la blockova tchèque du block de quarantaine se mit d'accord avec Zdenka (tchèque, docteur en médecine et responsable des maladies contagieuses). Après le dernier appel, dans le camp désert et la nuit noire, elles me firent porter en civière au Revier.

J'avais (m'a dit plus tard Zdenka) une « *schwer* diphtérie». Par chance, en 1943, à Ravensbrück, on soignait depuis peu les diphtéries. Et on avait même du sérum.

La petite salle des diphtériques

La chambre des diphtériques était petite, avec des batflanc en bois à deux étages (et non à trois étages comme ceux des blocks) où chaque malade avait une paillasse individuelle et des draps propres; les prisonnières médecins disposaient de médicaments, et toutes les diphtériques étaient vues et soignées avec la même douceur attentive par Zdenka et ses aides, le matin très tôt et le soir très tard. Aucune ne parlait français, mais dans une chambre voisine, apparemment identique, se trouvaient les scarlatines et, comme un seul poêle chauffait les deux pièces, l'ouverture où passait le tuyau permettait d'échanger quelques mots - or, parmi les malades atteintes de scarlatine, il y avait plusieurs Françaises de mon convoi, et je l'ai su dès que j'ai repris conscience.

A cette date - octobre et novembre 1943 -, je l'ai dit, trois convois français avaient précédé le nôtre mais le premier avait été dispersé aussitôt dans un block de « droit commun », et le troisième avait été envoyé à Neubrandenburg; c'est dire que nos compatriotes se situaient au plus bas de la hiérarchie occulte du camp, au degré le plus misérable de l'échelle des misérables et qu'aucune d'elles n'occupait un poste lui permettant de circuler et d'apporter le secours d'une parole à l'une de nous. Peu de Françaises parlaient l'allemand, peu d'Allemandes comprenaient le français, et les Tchèques ayant fait des études secondaires avaient appris l'allemand comme seconde langue: le français n'était donc parlé que par un très petit nombre de Polonaises « politiques ».

Dans la salle des diphtériques, on ne voyait jamais de SS, et c'est pourquoi une camarade de Zdenka avait choisi d'y venir, en quelque sorte, « en villégiature », et elle s'occupait d'un adorable petit Danois juif de deux ans et demi, très beau et très sage; elle veilla aussi, comme je l'ai dit, à ce que l'on ne me vole pas le bol d'eau chaude où nageaient des rondelles de rutabagas que, comme dans les blocks, on nous distribuait, avec un morceau de pain que je ne pouvais pas manger.

J'ai vu, à un mètre de moi (quelques jours ou quelques semaines plus tard), le médecin SS Treite examiner avec douceur le petit Danois, auquel il avait pensé à apporter une pomme et qu'il inscrivit ce jour-là sur la liste des partants pour Auschwitz - or il ne pouvait pas ignorer ce que signifiait Auschwitz pour le petit Danois...

Si j'insiste sur ces souvenirs, c'est parce qu'ils furent ceux des premières heures et parce que l'on y peut déjà déchiffrer les incohérences apparentes du système- car, dans ce même Revier, exactement un an plus tard, des malades furent délibérément empoisonnées par dizaines, d'autres enlevées en chemise dans leurs lits et traînées, sous les yeux de leurs camarades, de l'autre côté du mur qui séparait le camp des fours crématoires. Deux ans plus tôt, les imprudentes qui venaient s'y faire soigner pouvaient y recevoir une piqûre mortelle de pétrole ou d'Evipan - mais nous sommes en octobre et novembre 1943, et en octobre et novembre 1943, dans ce même Revier, des prisonnières excellents médecins soignaient avec douceur leurs malades et elles disposaient pour ce faire de médicaments.

On pouvait déjà mesurer le pouvoir - limité, clandestin - de petits groupes solidaires qui, de temps en temps, parvenaient à sauver une vie, bien souvent d'ailleurs sans même pouvoir échanger un mot avec celle qu'ils venaient de sauver, faute de connaître sa langue. En 1944, les Françaises, devenues à leur tour de « vieilles » prisonnières pleines de ruse, parvinrent à pénétrer sous la tente où mouraient de typhus et de faim les Hongroises juives, mais pour moi, en 1943, le secours vint de trois Tchèques qui se connaissaient et que je ne connaissais pas.

Même si c'est vrai, je ne veux pas le savoir

Le sentiment dominant chez les Françaises, plus encore que la peur, avait été la stupeur, l'effarement. Au premier contact, ce furent les plus optimistes, les moins lucides qui reçurent le choc psychique le plus rude. Nous étions presque toutes de la Résistance, et aucune ne flancha devant les Allemands, mais le soir, dans la solitude du dortoir, il y eut des larmes. Ensuite, au bout de deux ou trois jours, plusieurs essayèrent de nier la réalité, de lutter contre elle avec leurs pauvres moyens - les bobards, les chimères, les recettes de cuisine... - et elles se mettaient en colère quand on leur révélait une nouvelle horreur. « Et même si c'est vrai, je ne veux pas le savoir », m'ont dit des camarades que j'essayais d'éclairer. Comme la névrose, une certaine futilité est un refuge contre les réalités intolérables.

En janvier 1945, lorsque celles que nous appelions les « Parachutistes » furent emmenées, pieds nus, par la grande porte, il était impossible de croire à un changement de camp. Ce fut cependant ce que décidèrent de croire bon nombre de nos compatriotes.

A Ravensbrück, les exécutions n'étaient pas publiques, les prisonnières triées pour les « transports noirs » figuraient sur des listes sans indication ; on a tué des malades au Revier, mais pas tout le temps et pas du tout durant les onze premiers mois de 1944 - bref, celles qui voulaient vraiment ignorer pouvaient y parvenir, tout au moins pendant certaines périodes, dans certains îlots du camp... A Auschwitz, la réalité s'étalait sans contre imagination possible, et le choc psychique était si violent qu'il suffisait pour tuer. Une prisonnière française (qui fut employée au Revier d'Auschwitz puis transférée à Ravensbrück) me disait que souvent, au cours d'un appel, il arrivait que des femmes se couchent par terre et qu'on les amène à des médecins détenus qui les soignaient - d'autant plus facilement qu'elles n'avaient besoin d'aucun médicament puisqu'elles n'étaient pas malades. Au bout de quelques jours, elles mouraient, sans avoir eu aucune maladie et très loin encore de l'épuisement'.

1- Les observateurs des sociétés dites archaïques ont souvent signalé des morts survenant brutalement, ou après quelques jours de prostration, chez des gens jeunes et sains, à la suite d'une malédiction ou de la violation d'un tabou; il faudrait sans doute créer un mot pour désigner ces cas qui ne sont pas rares, et je propose, par analogie avec « hydrocution » et faute de mieux, celui d'anxiocution. On peut mourir d'anxiété ou d'horreur sans être cardiaque.

En 1945, une très jeune tuberculeuse du bloc 10 (celui des exterminations), à qui l'on répétait un de ces bobards invraisemblables qui couraient le camp, répondit avec un sourire gentil et désespéré: « Au block 27, vous finissez la guerre dans trois mois, mais ici nous la finissons dans quinze jours, parce que, au-delà, ce sera trop tard pour nous.»

Quand une femme brave et intelligente était au bout de ses forces, elle cessait de lutter contre les poux et elle ajoutait foi à de folles histoires contre lesquelles, jusqu'alors, elle avait été capable de lutter. Cela ne traînait pas, en tout cas pas plus de quelques jours. Était-ce parce qu'elle avait cessé de lutter qu'elle mourait ou parce qu'elle était mourante qu'elle cessait de lutter ?... Mais elle mourait.

Celles qui s'installaient dans la fiction voulaient croire en n'importe quoi: l'arrivée des Russes ou des Américains, un échange de prisonniers à la frontière suisse... mais à tout le moins à la fin de leur misère. Et la vérité les exécutions, pendaisons, empoisonnements, gaz, etc. - elles la niaient.

A la dernière limite de l'épuisement, dans la période qui précède l'agonie, ce n'étaient plus des bobards élaborés, mais une simple image qui surnageait seule dans le pauvre cerveau désancré: celle d'un départ impossible. Dans les heures qui précédèrent sa mort, notre camarade Colette Pijaud (dont le mari, colonel d'aviation, venait d'être tué en Libye) parlait de l'*« avion blanc »* qui venait la chercher. Ce furent ses dernières paroles. Annie de Montfort, quelques minutes avant sa fin, appelait un chauffeur imaginaire. Et je me souviens moi-même, ayant la diptérie et le délire, d'avoir été hantée par deux vers de Baudelaire:

*...Emporte-moi, wagon, enlève-moi, frégate,
Ici, la terre est faite de nos pleurs...*

puis par l'image nue d'un train-hôpital, avec un lit blanc - image que je suçais indéfiniment. Et cependant, à ce moment-là même, par intervalles, je savais que c'était un jeu, et la douleur physique (j'avais à la fois une diptérie grave, une double otite, une première bronchite, qui est devenue chronique, une crise aiguë de scorbut et des punaises), l'abandon total (j'étais la seule Française au milieu de diptériques de toutes les nationalités, et l'on ne me donnait pas même un verre d'eau, jusqu'au moment où ma voisine de lit m'a soignée et sauvée), la perspective de la mort imminente... tout cela me paraissait des maux supportables et proportionnés. Il y a des maux insupportables et disproportionnés avec les forces humaines: c'est la souffrance et la mort de ceux qu'on aime ou l'impuissance torturante de la prison, tandis que l'imagination vous présente sans trêve telle et telle précaution qu'il serait encore possible de prendre - alors que vous ne pouvez plus rien. Épreuves écrasantes... Mais la mort solitaire, la souffrance du corps, l'abandon sont de plain-pied avec la condition des vivants, dans toute l'échelle des êtres. Et, dans une conversation privée avec l'ordonnateur du monde (sauf pour les punaises, que je considérais comme un abus de sa part), j'aurais transigé pour le reste.

Telles sont ces « hallucinations de la mort », si semblables aux hallucinations de la faim et de la soif: d'abord des affabulations romanesques, bien combinées, presque vraisemblables, où l'on ruse avec l'obsession, puis l'obsession toute crue qui se visse dans ce qui reste de pensée.

Il nous fallait lutter contre elles, mais lutter avec prudence, car elles sont aussi nécessaires que dangereuses: nécessaires parce qu'elles permettaient de ne pas souhaiter fortement la mort, dangereuses parce qu'elles affaiblissaient la méfiance vis-à-vis des pièges du camp...

Profit et extermination

Himmler actionnaire

Au début de 1944, en interrogeant une des prisonnières employées depuis de longues années dans les secrétariats du camp, j'appris que son travail personnel consistait à taper au jour le jour les bénéfices qui revenaient à un « propriétaire» ou à un « actionnaire » de l'entreprise Ravensbrück ». Ce personnage se nommait Heinrich Himmler.

Himmler n'était donc pas seulement, comme chef de la police et des SS, le supérieur administratif des gardeschiourme du camp, il était en même temps ou propriétaire du terrain - qu'il aurait alors loué à l'État ? - ou principal actionnaire d'une société qui aurait exploité notre travail? Ce qui était sûr, c'est que l'entreprise rapportait beaucoup d'argent et qu'une part considérable de cet argent avait pour destination le Reichsführer Himmler. A l'époque, je n'ai pas pu savoir exactement sous quelle forme et à quel taux, mais l'existence d'une participation de Himmler et de ses collaborateurs immédiats aux bénéfices rapportés par la main-d'oeuvre concentrationnaire, cela, c'était un fait, et ce fait, je l'ai connu sous la forme que je viens de dire, en mars 1944, à Ravensbrück.

Beaucoup plus tard, j'eus l'occasion de reparler de cette information avec une compatriote qui venait d'arriver d'Auschwitz, où elle travaillait dans des serres, et celle-ci m'apprit alors que les serres d'Auschwitz appartenaient personnellement à un particulier, ce qui exigeait une comptabilité spéciale, effectuée naturellement par un prisonnier, un prisonnier comptable. Le particulier propriétaire était Heinrich Himmler.

Les renseignements fournis sur les bénéfices de Himmler par les secrétaires de Ravensbrück et d'Auschwitz étaient calculés et tapés *par leurs soins*, c'était là leur travail quotidien, auquel elles devaient s'appliquer, qu'il leur fallait au besoin refaire - il ne s'agissait donc pas d'une histoire écoutée distraitemennt ou d'un accident entr'aperçu, mais de ce qu'il y a de plus sûr dans ce que retient une mémoire professionnelle.

Je me souviens encore de mon saisissement lorsque, en 1944, à Ravensbrück, cet ensemble de faits m'apparut.

Un certain propriétaire de terrains vagues nommé Himmler rendait le service à un certain Himmler, chef de la police, de le débarrasser définitivement de ses ennemis. En échange, ce Himmler chef de la police fournissait indéfiniment à Himmler propriétaire de beaux dividendes sous forme de bétail humain pour remplacer celui qu'il usait à un rythme accéléré. Quelle merveilleuse utilisation de landes incultes et de marécages pour un capitaliste ingénieux : là où rien ne pousse, on installe un camp de concentration, et c'est une véritable mine d'or!

C'était même si merveilleux que, à partir de 1944, on pouvait penser que le souci des dividendes primait celui d'une extermination rationnelle des ennemis de l'Allemagne. De fait, c'est à ce moment que les mystérieuses lettres NN disparaissent peu à peu des dossiers et que les exécutions qu'elles préfigurent deviennent plus rares... Inversement, il n'y avait plus de libérations, même lorsque l'erreur, était flagrante - du moins est-ce ce que nous pouvions constater en 1944: une déportation en vrac de terroristes actifs et efficaces, que n'importe quel code militaire aurait condamnés à mort, mélangés avec de pauvres gens totalement innocents, mais déportés aussi... Et ensuite tous voués à la mort, par coups, par gaz, par famine.

Jusqu'en 1942, l'important, ce sont les exécutions politiques (ennemis de l'Allemagne) et les « exécutions économiques » (gens usés à mort au service de l'Allemagne); mais, après cette date, on était moins exécuté si l'on cachait une bombe dans son sac à main que si l'on avait les cheveux blancs ou seulement mauvaise mine. Himmler policier serait alors devenu sensible aux dividendes de son double.

Effectivement, Himmler donnait son accord le 29 mai à Pohl (WVHA), qui lui avait annoncé que les camps de concentration étaient, à partir du 30 avril 1942, subordonnés à l'économie. Néanmoins, Himmler observait qu'il ne fallait pas heurter de front le RSHA dont la prépondérance se fera sentir maintes fois, illustrée par le cas du camp de Herzogenbusch (Pays-Bas); il fut le seul spécialisé dans la taille des diamants grâce à des spécialistes juifs qui échappèrent ainsi à la déportation jusqu'au 18mai 1944, quand Eichmann aura raison de la WVHA à son propos [Joseph Billig, p. 152 sq. et 176].

A cette adaptation à l'économie s'opposait avant tout la mortalité trop grande des camps de concentration mise en évidence dans une circulaire du 28 décembre 1942 faisant état, pour une même période, de 136 000 nouvelles immatriculations contre 70 000 morts [Joseph Bilhg, p. 157]. Au début de 1944, j'ai imaginé cela - qui était pratiquement exact, apparemment exact, mais bien plus compliqué dans le détail, car, en 1944, la Gestapo n'eut plus le temps d'instruire les dossiers, l'Abwehr fut disloquée et, quant à Himmler, il me semble aujourd'hui avoir été plus affamé de pouvoir que d'argent...

Les prisonnières NN du block 32 passaient souvent leurs douze heures de travail quotidien à entretenir les routes du camp, en tirant un rouleau de pierre pour aplatiser le mâchefer qui les couvrait ; il arrivait aussi à l'Aufseherin qui nous surveillait d'aller rejoindre un SS sensible à ses charmes ou même, tout simplement, de partir se reposer en nous laissant sous la garde des « Bandes rouges » - c'est-à-dire, parfois, de nos jeunes camarades polonaises, dites « Lapins ». Lorsque ces trois événements coïncidaient - le rouleau, l'absence de l'Aufseherin et les « Lapins » -, on pouvait faire un exposé magistral en face des fenêtres du block 15, le block de quarantaine français. C'est ce que je fis un jour de mars 1944, pendant la période de quarantaine des « 27000 ». (Par chance, il n'y avait pas de mouchardes dans le block 15 ni parmi les Verfügbaren du block des NN.)

Mon exposé comprenait quelques vues sur l'extermination et le travail, il se poursuivait avec des détails chiffrés sur notre location à des usines (avec déductions prévues pour le gardiennage, notre nourriture et nos hardes, également chiffrées), il s'étendait longuement sur les bénéfices reversés par le camp à Himmler et il se terminait avec les « transports noirs », c'est-à-dire l'extermination finale. Il n'avait donc rien de gai, et toutes mes camarades, pourtant, m'ont dit qu'elles l'avaient trouvé « réconfortant »...

Comprendre une mécanique qui vous écrase, démonter mentalement ses ressorts, envisager dans tous ses détails une situation apparemment désespérée, c'est une puissante source de sang-froid, de sérénité et de force d'âme. Rien n'est plus effrayant que l'absurde. En faisant la chasse aux fantômes, j'avais conscience d'aider un peu, moralement, les meilleures d'entre nous.

En outre, il y avait notre indignation, la volonté passionnée qu'elle nous survive, qu'un tel monceau de crimes ne devienne pas un « crime parfait ». Or il apparaissait déjà que nous serions peu nombreuses à survivre. Cette pensée de la vérité à sauver m'a obsédée depuis le jour de mon arrivée à Ravensbrück. Elle n'a pas obsédé que moi, et elle explique les réactions passionnelles mais, à mon avis, démesurées - qui ont suivi d'absurdes dénégations.

Comment peut-on dire que la vérité n'existe pas, alors qu'on l'aime si universellement et si fort ?...

Germaine Tillion, *Ravensbrück*, Seuil, Paris, 1973

L'élaboration de l'étude sur Ravensbrück

Le premier « Ravensbrück »

Après mon retour à Paris (donc à partir de juillet 1945), et à la demande d'Albert Béguin, j'écrivis un premier Ravensbrück¹. Sur l'ensemble du camp, il contenait ce que j'avais vu et su et il utilisait des repères notés entre 1942 et 1945 (notes très pauvres, que je n'avais prises au début que pour saisir le temps, rester ainsi en état de réflexion, de vigilance, dans l'au-delà de soi). Il apportait donc ce qu'il pouvait, c'est-à-dire des renseignements discontinus, encore trempés dans le flou du réel, mais scrupuleux et dépouillés de tout ce qui me semblait personnel. Je l'avais intitulé A la recherche de la vérité parce que cette quête m'obséda en captivité et m'obsède encore.

Après la publication de ce premier Ravensbrück - exactement à partir de janvier 1947 -, un tribunal international sous contrôle britannique jugea à Hambourg les principaux criminels de Ravensbrück, et une seule ancienne déportée eut l'autorisation de suivre les débats. Mes camarades des deux associations (l'Amicale de Ravensbrück et l'Association des déportées et internées de la Résistance) me désignèrent, et ce fut alors pour moi la première projection de cet univers fou dans l'irréel de la dimension historique. Un des aspects de ce passage s'incarnait dans l'opacité des mots. Et je ne parle pas seulement de ceux que l'on appelle la "langue de bois"²"

Les accusés ceux-là comme ensuite des milliers d'autres avaient raconté avec détails les faits qui ne les incriminaient pas directement (ensemble effarant que l'on n'a d'ailleurs pas achevé d'explorer), donc en particulier toutes les méthodes d'extermination utilisées à Ravensbrück, donc, plus particulièrement encore, la chambre à gaz... Tout cela, les anciennes déportées de ce camp voulaient le connaître dans le détail, et elles en avaient le droit. C'était d'autant plus important que, à Ravensbrück plus soigneusement encore que dans les autres camps, l'ensemble des archives avait été incinéré.

De rares documents avaient cependant échappé à la destruction. J'en connaissais trois.

Le premier d'entre eux, intitulé Häftlingsüberstellung nach Mittwerda (« transfert des détenues à Mittwerda »), établit une liste des condamnées que les SS triaient chaque soir etjetaient dans le camion qui faisait la navette entre l'annexe d'Uckermark et le terrain clôturé où se trouvait le Krematorium. [...] Les deux autres documents, également des listes, fournissaient intégralement les identités et les numéros d'immatriculation des Françaises appartenant à deux des plus nombreuses séries de déportées parties de Compiègne, celle du 31 janvier 1944 et celle du 15 août 1944, dites « 27 000 » et « 57 000 », d'après leurs numéros d'immatriculation. [...]

A la suite des identités, et visiblement après coup, les deux listes avaient été surchargées de lettres et de signes, qui tous avaient une signification. Il était donc possible, avec l'aide des prisonnières qui tenaient ces listes à jour, d'interpréter le tout, ligne par ligne, et de reconstituer, pas à pas, une partie des chemins parcourus par ces destins. J'étais déjà trop engagée pour ne pas penser à le tenter (d'autant plus que tous mes manuscrits sur l'Afrique avaient disparu) ; je dépendais du Centre national de la recherche scientifique depuis sa création, et il m'accorda sans peine l'autorisation de délaisser provisoirement des cultures africaines (que j'aimais) pour l'histoire de la dé-civilisation de l'Europe (qui me faisait horreur). [...]

A Paris, où je revins en novembre 1954, un télégramme, une lettre et un pneumatique du Pr Louis Massignon m'attendaient. Avec Marcel Mauss, il avait conseillé mes premiers travaux, et je savais qu'il comptait parmi les consciences vigilantes de ce temps. J'ai donc accepté de faire ce qu'il me demanda (de façon d'ailleurs impérative), c'est-à-dire de repartir pour trois mois en Algérie.

Au bout de ces trois mois, le CNRS me mit pour un an à la disposition du ministre que Pierre Mendès France venait de nommer à Alger, Jacques Soustelle, afin d'organiser en Algérie un service de l'Éducation nationale qui s'appela les Centres sociaux.

Ensuite, la guerre suivit son cours pendant huit ans - une guerre contraire aux intérêts et aux désirs des deux pays et de leurs gens une guerre qui pouvait être évitée, à la seule condition de ne pas avoir falsifié les élections.

Avant de repartir en Algérie, j'avais remis à mes camarades des deux associations tout ce qui, dans ma documentation, pouvait leur rendre service. Un peu plus tard, elles en publièrent des fragments dans le livre qu'elles écrivirent en commun
Quant à moi, vis à vis de Ravensbrück, je me croyais quitte.

Le deuxième « Ravensbrück »

Pendant quatorze ans, de 1940 à 1954, le présent souffrant de mon pays m'avait fait oublier par force le riche passé vivant du Maghreb, sujet de ma recherche et de mes manuscrits jamais retrouvés; ensuite, de 1954 à 1962, une autre urgence, l'impérieuse urgence algérienne, m'accapara . Après 1962, il m'était enfin devenu possible de me consacrer au travail que j'avais choisi et que j'aimais, et j'ai écrit alors Le Harem et les Cousins .

En 1970, deux survivants de Mauthausen, Pierre Serge Choumoff et Jean Gavard, me firent lire quelques lignes où, pour la première fois, la chambre à gaz de Ravensbrück et les chambres à gaz de Mauthausen étaient traitées de mythes, tandis que les déportés et déportées qui parlaient d'extermination par gaz (c'est-à-dire, pour Ravensbrück, toutes les détenues qui s'y trouvaient en 1945) apprenaient qu'ils ou elles relevaient en bloc du psychologue et du psychiatre. Un peu plus tard, les gigantesques abattoirs humains d'Auschwitz, de Chelmno, de Belzec, de Sobibor, de Treblinka, de Lublin-Maidanek furent à leur tour contestés.

Qu'il y ait eu des réactions en présence d'aussi surprenantes inventions, on peut le comprendre, car il faut savoir que nous fûmes assez nombreux, assez nombreuses, à prendre des risques qui n'étaient pas petits pour que la vérité sorte du puits où tout avait été si méticuleusement ajusté pour qu'elle reste ensevelie. Nous allions même jusqu'à penser que nos pauvres vies n'étaient rien en comparaison à ce cri de la vérité qui, du fond de l'abîme, doit réveiller Dieu.

Encore aujourd'hui, où tant d'années ont passé, il peut arriver que cette vérité demeure tragiquement présente.

J'ai partagé ces sentiments et j'avoue avoir été moi-même assez écoeurée en prenant connaissance de ces étranges négations. Assez, en tout cas, pour reprendre ligne par ligne tous les documents inédits que j'avais antérieurement réunis afin de les regrouper, de les contrôler et de les publier 6 (mais le fait que tous les SS de Ravensbrück aient décrit la chambre à gaz et les exterminations qui s'y pratiquaient me semblait, à vrai dire, incontournable).

1- Étude publiée en 1946, avec d'autres témoignages plus brefs, sous le titre général de *Ravensbrück*, dans la collection des « Cahiers du Rhône » dirigée par Albert Béguin à La Baconnière.

2- Sur la « langue de bois » on peut lire le chapitre « Un langage codé » [E. Kogon, H. Langbein, A. Rückerl, Les Chambres à gaz, secret d'État, p. 13-22], ainsi que Jean-Pierre Faye [Langages totalitaires].

3- Les Françaises à *Ravensbrück*, Paris, Gallimard, 1965.

4- Dans cette période, j'ai publié aux Editions de Minuit: *L'Algérie* en 1957, étude écrite en 1956, parue en 1957, qui décrit les mécanismes de la grande pauvreté - rééditée l'année suivante, avec d'autres textes, sous le titre *L'Afrique bascule vers l'avenir* (épuisé); *Les Ennemis complémentaires*, sur le terrorisme, la torture et la façon dont ils s'enchaînent (épuisé).

5 - D'abord intitulé la République des cousins: sur les relations « structuralistes » entre l'agriculture sédentaire, l'endogamie et l'enfermement des femmes. Réédité plusieurs fois, existe actuellement aux Editions du Seuil, coll. « Points », 1982. 6 Le deuxième *Ravensbrück* a paru en 1973 aux Editions du Seuil, coll. « Histoire immédiate » (dirigée par Jean Lacouture).

Extraits de « Introduction à trois «Ravensbrück» », dans Germaine Tillion, *Ravensbrück*, Le Seuil, 1988 (nouvelle édition entièrement refondue), p. 12-18

«Aujourd'hui encore, ces souvenirs m'écrasent»

Dans le premier Ravensbrück, ce qui me concernait le plus profondément ne se trouvait pas, je ne me sentais pas encore capable d'en parler. Mon excuse, c'est que je voulais montrer ce qui avait été le lot de toutes, et que je croyais pouvoir le faire en termes abstraits.

Je sais cependant combien reste obscur un témoignage grave qui ne comporte pas d'explication sur celui qui témoigne, et combien sont solidaires nos pensées, nos actions, les événements de notre vie avec cette vision du monde que de tout cela chacun d'entre nous retient. Aujourd'hui encore, ces souvenirs m'écrasent, mais on les trouvera dans la suite de cette introduction.

Si j'ai survécu je le dois, d'abord et à coup sûr, au hasard, ensuite à la colère, à la volonté de dévoiler ces crimes et, enfin, à une coalition de l'amitié - car j'avais perdu le désir viscéral de vivre.

Les fils ténus de l'amitié ont souvent paru submergés sous la brutalité nue de l'égoïsme, mais tout le camp en était invisiblement tissé. Ils unissaient des « familles », qui furent le plus souvent très réduites: deux, trois, quatre femmes du même village, de la même « affaire », ou qui s'étaient par hasard trouvées dans la même cellule ou le même wagon au moment du départ - et qui ensuite s'accrochaient les unes aux autres pour ne pas sombrer. Les grands clivages, plus encore que ceux des nationalités, des partis politiques ou des religions, furent ceux des langues. Il y eut cependant des chaînes d'entraide qui dépassaient les nationalités, faisaient circuler des observations, des déductions et aussi, tout court, l'amitié.

En face de ces chaînes d'entraide invisibles, il y avait la chaîne organisée des assassins.

Extrait de « Introduction au «Ravensbrück» de 1972 », dans Germaine Tillion, *Ravensbrück*, Le Seuil, 1988 (nouvelle édition entièrement refondue), p. 23 et 31.

Le jugement des criminels de Ravensbrück

Comprenez-moi bien. Je ne dis pas que l'on doit les traiter comme ils nous ont traitées. Je ne dis pas qu'ils doivent être, a priori, sans droit - je hais la cruauté, même appliquée à ces monstres -, je me demande seulement ce que va devenir la pauvre déesse Justice, avec sa petite balance à l'échelle humaine (un mort dans ce plateau-ci, un assassin dans ce plateau-là ; et prenons bien notre temps pour délibérer), absolument débordée par les cent mille assassinées, et bien obligée de leur refuser l'accès du plateau. Il n'y a pas de place pour tout le monde.

La Justice. Vous vous souvenez des soirs d'exécutions à la Santé, à Fresnes? Quand les condamnés partaient en nous criant: « Justice, camarades... » Vous vous souvenez de ces deux longues flammes rouges qui léchaient le ciel noir de Ravensbrück? et de l'indignation qui vous brûlait le cœur ? Non pas la colère, non pas la haine, mais l'indignation, c'est-à-dire le sentiment de la justice qui se révolte en vous, et rend les plus timides capables de braver la mort sans trembler. Cet appel si fort qu'il se croyait sûr d'être entendu, ce long hurlement silencieux qui montait de chaque camp vers le ciel, et demandait justice... Je voudrais bien pouvoir vous dire cela avec des mots ordinaires, un vocabulaire technique. Mais c'étaient des choses qui n'étaient pas ordinaires... Eh bien, cette justice que nous appelions si fort, nous l'avons : c'est justement cette brave vieille dame de Hambourg avec sa balance détraquée et sa bonne volonté.

Que nos amis anglais nous pardonnent. Ils ne sont pas en cause et ce n'est pas leur faute si le crime qu'ils ont à juger est injugeable dans les formes ordinaires de la justice. Le problème les dépasse, il nous dépasse tous. Il nous dépasse même tellement que, pour la première fois de ma vie, je me suis demandé, à Hambourg, si ces beaux mirages fascinants pour lesquels on meurt valaient vraiment qu'un pauvre humain leur sacrifie si douloureusement son unique petite vie. Dans la captivité nous n'avions jamais douté d'être dans le droit fil de la vérité, et chaque nouvelle horreur nous confirmait dans notre certitude de ne pas nous être trompées en choisissant de lutter contre toutes ces horreurs. Mais quel échec de se dire, lorsqu'on a déjà tout misé et perdu, qu'en face de ces monstruosités constructives, vues de nos yeux, pesées et mesurées de toute notre souffrance, il n'y a que des velléités...

Je vous dis cela seulement pour que vous compreniez bien, mes camarades, que dans le principe même du procès, et dans les conditions inévitables qui lui sont faites, il y a quelque chose de décevant. Je vous dis cela afin que vous puissiez situer à leur échelle véritable (c'est-à-dire réduite), les quelques erreurs qui pouvaient être évitées, et qui ne sont très graves que parce qu'elles se situent sur un arrière-plan d'erreurs inévitables qui les renforcent et qui les multiplient.

Mais nous ne jouons pas perdant - nous ne jouons jamais perdant - et tout ce qui peut être fait pour la vérité, pour la justice, nous le ferons. Il n'y a de mauvaise volonté d'aucun côté, il ne peut y en avoir - seulement un peu d'incompréhension et de lenteur d'esprit, une mauvaise coordination des efforts, peu de chose. Tout cela doit être surmonté. Quant au reste, à cette malgré tout dérisoire confrontation entre le crime et sa réparation, entre la violation de la justice et son rétablissement - confrontation que nous sommes seules au monde à pouvoir faire -, eh bien, c'est la rançon de la vie. Nous sommes vivantes, tant pis pour nous.

Extrait de « Ce qui s'est passé à Hambourg » (reprise d'une série d'articles parus dans Voix et visages en 1947), dans Germaine Tillion, *A la recherche du vrai et du juste. A propos rompus avec le siècle*, Le Seuil, 2001, p.172-173.

Rencontre avec le FLN clandestin

(...) Me trouvant en Algérie, en juin et juillet 1957, avec une commission internationale, j'avais visité, matin et soir, pendant un mois environ, l'ensemble des prisons. Or, depuis longtemps, je conservais de nombreux amis dans les différentes régions de ce pays : ces amis, je les ai revus captifs, et j'ai su par eux, à n'en pouvoir douter, ce qui se passait réellement (à cette date j'étais déjà un peu mieux informée que la plupart des Français sur l'ensemble la situation, mais pas au point d'imaginer ce que j'ai appris au de cette enquête). Dans la dernière semaine de mon séjour, une algérienne vint me trouver, bouleversée, pour me demander d'aller une entrevue « avec des gens qui se cachaient ». A cause de ce que venais d'apprendre, je pris la décision d'aller à cette entrevue. C'est ainsi que le 4 juillet 1957, à la suite d'un inconnu, je me dis dans une maison arabe de la Casbah d'Alger, oùje fus reçue le chef FLN de la zone autonome (Saadi Yacef), accompagné de garde du corps (surnommé Ah la Pointe); il était un peu plus 2 heures de l'après-midi. L'entretien fut long [...] « Il se trouve » que j 'ai connu le peuple algérien, et que je l'aime; « il se trouve » que ses souffrances je les ai vues, avec mes propres yeux, et « il se trouve » qu'elles correspondaient en moi à des blessures; « il se trouve », enfin, que mon attachement à notre pays a été, lui aussi, renforcé par des années de passion. C'est parce que toutes ces cordes tiraient en même temps, et qu'aucune n'a cassé, que je n'ai ni rompu avec la justice pour l'amour de la France, ni rompu avec la France pour l'amour de la justice. C'est aussi pour cela, précisément pour cela (je veux dire: parce que je ne parle pas par ouï-dire) que je déteste donner des leçons de morale. J'ai dû, par contre, en subir beaucoup trop.

En 1940, je m'étais trouvée tout de suite dans une zone dangereuse de la Résistance active, l'ayant cherchée, mais sans m'être posé de questions: tout allait de soi... Ensuite - pendant longtemps et sans aucune diversion - j 'avais vu, subi, médité, haï la cruauté et la trahison, en mâchant et remâchant ma méditation et ma haine, jour après jour. Cela non plus n'impliquait pas un « choix moral » : ceux que j'aimais, ceux qui, d'emblée, avaient confiance en moi, ceux qui souffraient étaient tous d'un côté; ceux qui opprimaient mon pays, qui tuaient, qui torturaient, qui, au premier regard, savaient que j'étais leur ennemie, se trouvaient tous de l'autre. (Je n'ai connu les épurations de 1944 et 1945 que longtemps après.) Dans la guerre d'Algérie, au contraire, les problèmes de conscience hérissaient la totalité de mon espace; en outre - à l'inverse de ce qui s'était passé pour moi de 1940 à 1945 -je savais d'avance la gamme de ce qui pouvait se passer, je le savais à chaque instant, et je le voyais dans une certaine coloration qui n'est pas celle de la théorie. Par conséquent, chaque fois qu'il fallait faire une chose, ou refuser de la faire (même quand il n'y avait que quelques secondes pour décider), il y eut décision délibérée: je ne pouvais ni un peu moins ni un peu plus.

Quand je me suis trouvée dans cette pièce isolée de la Casbah, assise en face de trois Algériens inconnus (dont deux avaient une mitraillette sur les genoux), avant même de me demander ce qu'ils étaient, j'ai d'abord senti à quel point ils vivaient tragiquement et précairement, traqués jour et nuit depuis des mois par des milliers de soldats, dans un réduit grand comme un jardin. Et tout ce que je venais de voir depuis un mois, tout ce que j 'avais vécu douze ans plus tôt, c'était comme une énorme poche de plomb qui m'écrasait...

Or « il se trouve », que, eux aussi, avaient le cœur très lourd: ils savaient évidemment mieux que personne comment on mourait à Alger en 1957 quand on était un patriote algérien; ils avaient évidemment accepté de risquer cette mort-là - non pas une fois, mais à chacune des minutes de ce qu'il leur restait de vie. Ce n'est pas tout...

Vos amis sont guillotinés, vos proches sont torturés, vous voulez les venger, vous les vengez -naturellement avec les seules armes possibles : les bombes. Vous vous battez passionnément contre un monstre (le colonialisme, monstre sans visage), mais dans une ville réelle, et même une assez petite ville, une ville du Midi où tout le monde se connaît...

Pratiquement, ce n'est pas au colonialisme que la bombe arrache la tête ou un membre, c'est à votre ancien camarade de jeu qui dansait avec sa fiancée (elle, vivante, les jambes coupées; lui, mort). Ou bien à une petite fille qui promenait sa poupée. Ou encore à une vieille femme qui ressemblait à votre grand-mère...

Bref, le chef FLN de la zone autonome d'Alger m'a promis ce jour-là d'épargner la population de la ville. Or il tint cette promesse: il y eut encore des bombes, mais il n'y eut plus de morts

La Commission internationale contre le régime concentrationnaire, créée par les associations de déportés sur l'initiative de David Rousset [ancien déporté]. Ayant reçu l'autorisation de visiter les camps et les prisons d'Algérie, les trois membres étrangers (un médecin belge, un juriste hollandais, une journaliste norvégienne) procédèrent à cette inspection en juin et juillet 1957. Louis Martin-Chauffier [ancien déporté] et moi-même avions la charge de les accompagner, et L. Martin-Chauffier a publié le compte rendu de ce voyage.

Extrait de « Deux rencontres avec le FLN clandestin » (reprise d'un article paru dans *Le Monde*, 11 mars 1964), dans Germaine Tillion, *A la recherche du vrai et du juste. A propos rompus avec le siècle*, 2001, Le Seuil, p.257-260.

La torture en Algérie

C'est en janvier 1957 que la guerre d'Algérie prend un tournant irréversible, lorsque Robert Lacoste confie tous les pouvoirs de police à l'armée. Tournant dramatique car à partir de ce moment-là la de Paris, la République française, va cesser d'être obéie en Algérie. Il est vrai que ce que l'on voyait le plus, à Alger, à Oran, Constantine, c'étaient des Français terrifiés, pauvres, éloquents, très semblables aux jeunes soldats qui venaient les défendre. Les Algériens « d'avant 1830 », ils étaient ailleurs, pas aussi évidents. Le 13 mai 1958 ne sera qu'un épisode de cette dissidence qui s'amorce dès les premiers attentats urbains. Dès lors tout va dégénérer. Et particulièrement avec la torture qui est censée protéger les citadins attentats.

Ce que nous avions stigmatisé quelques années auparavant chez les nazis, la France libérale, démocratique, socialiste l'applique à son tour et à sa manière. La preuve qu'aucun peuple n'est à l'abri d'une infection par ce mal absolu.

Je suis alertée à Paris sur la torture dès février 1957 : plusieurs enseignants des Centres sociaux venaient d'être arrêtés et torturés sans qu'on puisse prouver leur responsabilité dans un délit quelconque. J'ai fait pour eux ce que j'ai pu et, avec quelques camarades survivants de la Résistance française, nous avons demandé à la Commission internationale qui avait enquêté sur les crimes de Staline de venir cette fois enquêter en France. Ce qu'elle a fait. Il s'agit de la commission créée par David Rousset : CICRC (Commission internationale contre le régime concentrationnaire).

Extrait de « Un ordre caché » (propos recueillis par Claude Goure, 1978), dans Germaine Tillion, *A la recherche du vrai et du juste. A propos rompus avec le siècle*, Le Seuil, 2001, p 39.

Lettre au général Massu

Dans un livre intitulé *La Vraie Bataille d'Alger*, vous avez placé ce sous-titre injurieux « Comment on trompe la justice» au-dessus d'une lettre que vous m'attribuez. Cette lettre a pour objet d'éviter la guillotine à deux jeunes filles condamnées à mort.

Or, cette lettre, je n'ai pas le souvenir de l'avoir écrite, mais j'en prends la responsabilité, car - dans le contexte monstrueux que vous avez créé dans votre département - j'aurais pu l'écrire.

Aujourd'hui, on ne vous insulte plus en disant que vous avez ordonné et couvert la torture, puisque vous vous en vantez désormais par écrit. Ce que vous ne dites pas, c'est à quelle échelle ce crime a été commis dans le secteur dont vous aviez la charge [...]

Et la fin désastreuse a répondu aux moyens indignes - car les Etats savent maintenant, grâce à vous, que pour perdre à coup sûr une province, il ne faut qu'y gagner une « vraie bataille d'Alger ».

Commentaire à la réponse du général Massu

1) Au moment des deux premières exécutions capitales de patriotes algériens, le 19 juin 1956, il n'y avait jamais eu d'attentat FLN aveugle, à Alger, et le FLN n'y possédait pas une seule bombe.

Le lendemain même de ces exécutions eurent lieu les premiers attentats sur la foule. Au revolver. Ils firent quarante-sept victimes françaises, morts ou blessés, et il y eut deux terroristes algériens abattus, dont un se nommait Achour et habitait 3, rue de Thèbes.

Cinq semaines plus tard, le 10 août 1956, la première bombe « terroriste » éclata à Alger, mais c'était une bombe française. Elle éclata 3, rue de Thèbes et fit officiellement quinze morts (en réalité près de soixante), dont nombre de femmes et d'enfants. Il n'y eut aucune arrestation, alors que tout le monde, dans Alger, nommait les auteurs de cet attentat -auteurs qui le revendiquèrent d'ailleurs dans la suite. Un de ces auteurs fut assassiné un peu plus tard, par un des habitants du bloc sinistré. Cet assassin-là, lui, fut arrêté, jugé et exécuté.

Dans la suite, les attentats ont continuellement répondu aux exécutions, et il aurait suffi d'arrêter les exécutions (il y en eut plusieurs centaines) pour arrêter les attentats urbains aveugles - mais ceux qui avaient besoin d'affoler la population européenne d'Alger, pour s'en servir comme d'un bâlier contre la République, veillèrent à empêcher les grâces.

4) J'ai rencontré le chef du FLN d'Alger, Saadi Yacef, pour la première fois, le 4 juillet 1957. Je venais de visiter toutes les prisons d'Algérie, accompagnant, avec Louis Martin-Chauffier, une mission d'enquête internationale. Au cours de cette enquête, j'avais acquis la certitude (avec quelle honte ! avec quelle douleur!) de l'emploi quasi général de la torture. J'avais pu constater également le résultat prévisible de cette méthode, à la fois abominable et imbécile je veux dire le ralliement en masse des derniers hésitants algériens au FLN. J'ai dès lors considéré comme désastreux qu'on fasse tuer des milliers de jeunes gens dans une guerre évidemment sans issue.

Extraits de « Lettre au général Massu » (lettre publiée dans *Le Monde*, 24 novembre 1971 commentaire publié dans *Le Monde*, 28-29 novembre 1971), dans Germaine Tillion, *A la recherche du vrai et du juste. A propos rompus avec le siècle*, Le Seuil, 2001, p 263-265

L'enseignement dans les prisons

Dès mon retour, en 1945, je m'étais intéressée aux problèmes de la détention et avant 1957 j'étais déjà visiteuse de prison. La question de l'enseignement m'intéressait particulièrement et j'avais essayé, grâce à l'appui de la directrice du lycée de Vanves, de multiplier les cours par correspondance, mais c'était chaque fois une opération à recommencer au cours de laquelle il fallait faire plusieurs navettes entre les autorités de la prison, le prisonnier et le cours éventuel. On était également paralysé par le manque de crédits.

En acceptant d'être attachée au cabinet d'André Bouloche (ministre de l'Éducation nationale et ancien déporté) alors qu'Edmond Michelet (également ancien déporté) était garde des Sceaux, je savais que le rattachement de l'enseignement dans les prisons à l'Éducation nationale était possible et qu'il ferait tomber d'un seul coup tous les obstacles constamment renaissants auxquels je me suis heurtée jusqu'alors. C'est ce qui s'est produit.

Germaine Tillion, dans *Voix et Visages*
(bulletin de l'Association des déportées et internées de la Résistance), n° 104,
mai-juin 1966.

<http://www.afmd.asso.fr/images/TILLION.pdf>

Ne provoquons pas les adolescents. Entretien. Grand témoin du XXe siècle, auteur de Ravensbrück, Germaine Tillion s'inquiète des conséquences de la guerre.

Germaine Tillion aura quatre-vingt-seize ans le 30 mai prochain. La dame de Saint-Mandé a l'oeil vif et la répartie prompte. Tout dans sa vie, du camp de Ravensbrück à la guerre d'Algérie, indique qu'elle figure la femme qui haïssait la guerre, même et surtout quand il a fallu combattre avec les armes de la Résistance. Rares, par ailleurs, sont ceux qui, autant qu'elle, ont une connaissance intime du monde musulman. Sa prise de position contre la guerre en Irak n'en revêt que plus d'intérêt.

Vous avez traversé plusieurs conflits, en particulier 1939-1945 avec la déportation à Ravensbrück et l'Algérie. En entendant reparler de la guerre, à propos de l'Irak, comment réagissez-vous ?

Germaine Tillion. Je suis contre la guerre. Une guerre menée par des Occidentaux contre des musulmans n'a ni queue ni tête, c'est une malfaissance de plus dans une période de grandes malfaisions. Elle est dangereuse parce qu'elle est provocante. Nous avons aujourd'hui dans le monde, et jusqu'en Europe, trois grandes religions qui imprègnent trois sortes de populations. Ces populations sont appelées à vivre ensemble, en paix, si possible dans la démocratie. Tout ce qui peut provoquer ces populations les unes contre les autres est malsain.

Les États-Unis semblent vouloir à tout prix faire cette guerre ?

Germaine Tillion. Je parle en Européenne, en tant que Française. Je connais assez d'Allemands aujourd'hui pour savoir que l'on peut réagir avec eux. Allemands et Français savons ce que c'est que la guerre, elle nous a déchirés pendant plus d'un siècle, et nous avons appris que cela ne mène à rien. À partir de cette expérience nous pouvons dire aux autres : attention, ne jouez plus à ce jeu-là ! La France et l'Allemagne pourraient être l'architecture d'une Europe de paix, fruit de l'accord de deux ennemis prétendument héréditaires.

Qu'y a-t-il de changé entre ces deux pays qui pourrait garantir la sincérité, la pérennité d'une construction pacifique qui ne serait pas que de circonstance ?

Germaine Tillion. Ce qu'il y a de plus profond, entre ces deux peuples, c'est le deuil. La France comme l'Allemagne sont endeuillées, elles pleurent encore les morts de leurs guerres. Que ces deux pays aient été très proches par leurs cultures rendait leurs guerres particulièrement absurdes.

La France et l'Allemagne ont été des empires qui se disputaient la suprématie politique, économique, militaire. Cette question de l'empire n'est-elle pas en train de revenir sous la forme américaine ?

Germaine Tillion. Je suis très inquiète lorsqu'un pays, dans le monde, parle tout seul. Le monologue, dans ce domaine, est haïssable. Vive le dialogue ! Quand la Terre entière en est envahie, comme elle l'est par le monologue américain, je dis : attention, danger.

Ayant été déportée à Ravensbrück, au cœur de l'enfer nazi, ce n'est pas vous, sans doute, qui pouvez oublier le libérateur américain, à l'Ouest, comme d'ailleurs le libérateur soviétique, à l'Est ?

Germaine Tillion. Quand on me pose la question : êtes-vous pour ou contre les États-Unis, je réponds : je suis toujours pour, complètement pour, mais pour la minorité ! Dieu merci, les États-Unis sont une démocratie et grâce à elle, pour l'instant, je peux me sentir proche de l'Amérique pacifique.

On dit à propos de l'Irak que la première guerre du Golfe, en 1991, a stimulé l'intégrisme ?

Germaine Tillion. N'oublions jamais qu'avant d'être un adulte, l'homme est un adolescent et que l'adolescent est un baril de poudre. Ne mettons pas dans le nez des adolescents ce qui risque de les inciter à des réflexes meurtriers, à des réactions de férocité qu'on a beaucoup de mal, une fois déclenchées, à arrêter. Il n'y a que des jeunes gens pour piloter des avions suicides contre des tours. L'adolescence est capable de tout, il ne faut lui donner ni la tentation, ni les moyens, ni l'occasion. Toutes les branches humaines ont leurs adolescents, protégeons-les parce que sinon ils nous feront mille bêtises.

Vous mettez l'accent sur la psychologie des populations. Cette guerre ne renvoie-t-elle pas à des conflits d'intérêts ?

Germaine Tillion. Les guerres sont faites par de très jeunes hommes, qui se battent, qui meurent, et dans une certaine mesure, ce sont les vieux hommes qui convoitent et qui décident.

Cet "éternel retour" de la guerre vous désespère-t-il ?

Germaine Tillion. C'est un combat qui n'a pas de fin. La guerre fait partie de notre espèce, c'est horrible à dire, et je suis absolument déterminée à lutter, de toute l'énergie dont je dispose encore, contre ce qui semble être une fatalité. On ne sait jamais comment une guerre tournera, ni quand elle s'arrêtera. Un départ de guerre, c'est comme un départ de feu, elle se nourrit elle-même, on a toujours des morts à venger. C'était le cas entre l'Allemagne et la France, puis encore avec la guerre d'Algérie. Le XXe siècle aura été le siècle des vengeances, des revanches. La question est : vengeance ou repentance. On peut aussi se repentir du mal qu'on a fait, qu'on s'est fait. Officiellement, on n'aime pas beaucoup ça. Heureusement, les hommes se repentent plus que les États.

Vous seriez prête à mettre le poids de votre personnalité en faveur d'une action franco-allemande pour la paix ?

Germaine Tillion. Tout à fait. Sauf que j'ai quatre-vingt-quinze ans ! En tout cas, c'est cela qu'il faut faire. C'est une Allemande qui, à Ravensbrück, m'a sauvé la vie, Grete Buber Neuman, et aussi des amies tchèques.

La "vieille Europe" dont parle Donald Rumsfeld ?

Germaine Tillion. Parfaitement, c'est la très vieille Europe qui a effectivement un lourd passé. Ayant le plus souffert, les deux pays sont spécialement qualifiés pour créer l'unité de paix qui doit arbitrer le monde. Ils sont, aujourd'hui, on le voit dans les événements actuels, un noyau, peut-être pas le seul, pour des Nations unies futures.

Vous auriez dit un jour que le siège de l'ONU devrait être à Jérusalem, Pourquoi ?

Germaine Tillion. New York représente à l'heure actuelle le siège du pouvoir policier. À mon avis le pouvoir de justice de l'ONU ne doit pas être confondu avec le pouvoir de police. Et si ce n'est pas à New York, qui est également le siège du pouvoir de l'argent et du pouvoir militaire, ce ne peut être qu'à Jérusalem. Jérusalem est le siège de la religion juive, de la religion musulmane et de la religion chrétienne. C'est également l'endroit où les gens qui sont tout simplement des politiques, des sages, sans religion, peuvent accepter d'installer leur représentation.

On peut juger l'idée très belle, mais comment l'imaginer dans l'état actuel des choses, notamment à Jérusalem, entre Israéliens et Palestiniens...

Germaine Tillion. Justement, c'est l'occasion d'en finir avec le conflit israélo-palestinien en respectant les droits des uns et des autres. En tout cas, se sont des questions sur lesquelles il faudrait demander aux divers pays, aux Nations unies, de réfléchir. Ce n'est pas moi qui vais conclure là-dessus. Tout ce que je souhaite, c'est qu'on s'efforce de délibérer et de trouver des solutions. Aujourd'hui on ne peut pas continuer avec ce monologue américain à l'échelle de la planète. Il est très dangereux pour tout le monde, y compris pour les États-Unis. Ils devraient en prendre conscience après l'attaque qu'ils ont subie.

Diriez-vous que l'humanité n'a rien retenu de Ravensbrück ?

Germaine Tillion. Les grands malheurs ont toujours servi à quelque chose. Ce quelque chose qu'ils ont enseigné à ceux qui les ont vécus. Aux autres je crains que cela n'ait rien appris vraiment. J'espère, tout de même, qu'on prend la peine de lire les livres, les témoignages, les enquêtes faites chaque jour sur les crimes commis et que cela au moins donnera un peu de prudence. Mais on paie trop cher ces connaissances-là !

N'y a-t-il pas des gens qui, au nom de Ravensbrück, des droits de l'homme, de la liberté, se croient autorisés à faire des guerres, à faire et défaire des gouvernements, ailleurs que chez eux ?

Germaine Tillion. Bien sûr. Il faut regarder de près les arguments avec lesquels on dit vouloir faire respecter l'humanité. Si on veut la faire respecter avec de mauvaises raisons, avec des arguments intéressés, hypocrites, on lui fait plus de mal que de bien.

Et cependant, Germaine Tillion, c'est bien ce que vous avez fait ?

Germaine Tillion. Je n'ai pas fait la guerre aux autres, c'est le nazisme qui m'a fait la guerre. Je n'ai pas attaqué l'Allemagne, j'ai répliqué. Il faut savoir se défendre. Vous connaissez : " Cet animal est très méchant, quand on l'attaque, il se défend " ?

Cet animal, c'est vous ?

Germaine Tillion. C'est moi.

Entretien réalisé par Charles Silvestre , Article paru dans l'édition du 6 mars 2003.

Le Verfügbar aux Enfers

Une opérette à Ravensbrück

Mise en scène **Bérénice Collet**

Dramaturgie et adaptation du texte **Géraldine Keiflin**

Décors et costumes **Christophe Ouvrard**

Chorégraphie **Danièle Cohen**

Direction musicale **Hélène Bouchez**

Restitution et compositions musicales **Christophe Maudot**

Le Naturaliste **Alain Fromager**

Marguerite et Rosine **Gaële Le Roi**

Havas **Jeannette Fischer**

Marmotte **Carine Séchehaye**

Nénette **Claire Delgado-Boge**

Lulu de Belleville **Emmanuelle Goizé**

Lulu de Colmar **Hélène Delavault**

et **la Maîtrise de Paris**

*Pour un comédien, six voix solistes
et ensemble instrumental*

Avec des collégiens de l'Académie

de Paris, des élèves des Conservatoires de danse et d'art dramatique de la Ville de Paris
Et les Musiciens de l'Orchestre de chambre Pelléas

Texte de **Germaine Tillion**

Musiques :

Henri Christiné, Bruno Coquatrix,

Henri Duparc, Émile Jaques-Dalcroze, Christoph Willibald Gluck, Reynaldo Hahn,

Édouard Lalo, Charles Lecocq, Camille Saint-Saëns, Oscar Straus...

Création

Mondiale

2 juin à 20h

3 juin à 16h et 20h



Dessin de France Audoul, publié dans *Le Verfügbar aux Enfers*, Editions Lamartinière

Les conditions d'écriture

Arrivée à Ravensbrück en octobre 1943, Germaine Tillion entreprend l'écriture de cette opérette revue à l'automne 1944. A cette époque, « ce furent toutes les Verfügbaren françaises qui devinrent débardeurs (ou débardeuses) dans le kommando de déchargement des trains et c'est là que, cachée dans une caisse d'emballage par mes camarades NN, j'ai écrit une revue en forme d'opérette appellée « Le Verfügbar aux Enfers » (Germaine Tillion, *Ravensbrück*, p.161).

Le papier a été fourni grâce à la complicité d'une détenue tchèque, Vlasta Stachova, qui travaillait au service des bâtiments du camp.

Le livret prend la forme d'un petit carnet manuscrit de 104 pages.

Quant au titre, il constitue une double référence. Référence directe à *L'Orphée aux Enfers* d'Offenbach, et allusion indirecte à l'œuvre parodiée par Offenbach, *L'Orphée de Gluck* dont *Le Verfügbar* reprendra l'air le plus connu « J'ai perdu mon Eurydice ».

Structure du texte et synopsis

Le texte se déroule en trois actes de longueur décroissante (le dernier étant inachevé), précédé d'un prologue.

Germaine Tillion ne détaille pas les personnages (la douzaine de femmes Verfügbar) mais donne les principaux groupes :

Personnages

Le Naturaliste, compère bonimenteur de la revue

Chœur des Verfügbar, principal héros de la pièce comme dans la tragédie grecque

Chœur des julots (ou lesbiennes)

Chœur des cartes roses (dispensées du travail)

Acte 1 : Printemps

Les Verfügbar, en haillons, tiennent à la main leur écuelle (Schüssel).

Le Naturaliste commence sa conférence en s'arrêtant sur les Verfügbar au triangle rouge : détenues politiques arrivées là pour leurs actes de résistance, souvent après avoir été dénoncées. Avant leur « naissance au camp », leur développement connaît plusieurs phases : tortures variées, logorrhée, regain d'espoir dans les lieux de transit. Puis c'est le choc de l'arrivée. Quant au sexe du Verfügbar, il varie d'un reste de féminité à la masculinisation des julots, ou autres lesbiennes. Vu son état physique désastreux, il a une durée de vie estimée à deux ans environ, qui dépend également du degré d'inhumanité de la Blokova, détenue-chef de chaque Block. Précisons l'affection particulière du Block 32 aux détenues *Nacht und Nebel* restant à tout moment à disposition de la Gestapo. Le Naturaliste oublie que dans ce dénuement, il reste à ces femmes l'espoir, et les cartes roses pour échapper au travail pour maladie. Ballet des cartes roses sur la *Danse macabre* de Saint-Saëns.

Acte 2 : Eté

Les *Verfügbar* sont occupées aux travaux de terrassement, ou *Planierung*. Elles chantent des chansons de route pour se donner du courage, d'ailleurs le *Planierung*, géré sans zèle, vaut toujours mieux que le *Betrieb*, travail en atelier. Tenaillées par la faim, les femmes, sur les notes d'un extrait de *Ciboulette* de R. Hahn, rêvent d'un voyage gastronomique dans les régions de France les plus réputées : potée bourguignonne, jambon de Bayonne. Le retour au réel n'en est que plus brutal : rutabagas. Autre échappatoire : le cercle d'étude ou la leçon d'allemand, enfin l'espoir/illusion de rentrer avant Noël.

Acte 3 : Hiver

La scène est au *Bekleidung* où les *Verfügbar* trient le butin des nazis. Survient Marmotte, éploreade comme l'*Orphée* de Gluck, et qui, ayant perdu son billet de service intérieur pour maladie, est contrainte de travailler. Au cours du tri, les femmes tentent de récupérer ce qu'elles peuvent pour leurs camarades : chaussettes ou autres. L'ambiance s'assombrit : l'une trouve un os étrange dans sa soupe, une autre conte le destin terrible de Sympathie, traînée de supplice en supplice, jusqu'au dernier : le bobard du Débarquement et de l'Armistice.

L'adaptation à la scène

Ce texte n'ayant pas été écrit pour être représenté, ni à Ravensbrück ni ailleurs, le porter à la scène nécessitait un véritable travail d'adaptation réalisé par Géraldine Keiflin (voir sa note d'intention p. ?).

Les personnages ont été réduit à 7 : le Naturaliste (rôle parlé) et 6 chanteuses/actrices.

Le Naturaliste

Marguerite et Rosine (rôle parlé)

Havas

Marmotte

Nénette

Lulu de Belleville

Lulu de Colmar

Le Verfügbar aux enfers de Germaine Tillion

Note d'intention pour un projet d'adaptation

Germaine Tillion a écrit cette opérette avec ses camarades d'infortune à Ravensbrück. Ce fut, pour l'ethnologue qu'elle était, un moyen de mettre à distance l'horreur absolue des camps nazis. La pièce ne fut jamais jouée et demeura inachevée.

Comment, plus de cinquante ans plus tard, rendre accessible à un large public ce texte écrit pour survivre ? Tel est sans doute l'un des défis majeurs auquel l'adaptateur est confronté. Il faudra rendre à cette œuvre sa dimension de spectacle, sans chercher à lui ajouter une dimension pédagogique ou moralisatrice, totalement absente du texte, et veiller à ce que les contraintes liées à la scénographie, à la commande du théâtre du Châtelet ou à la distribution des rôles n'entachent pas le juste respect de l'œuvre. Véritable *work in progress*, ce travail d'adaptation évoluera aussi en fonction des répétitions avec les chanteurs et les comédiens.

De par son inachèvement, le texte soulève un certain nombre de difficultés. Il s'agira de trouver le juste équilibre entre le caractère inachevé du texte, porteur de sens en lui-même, et l'accentuation de ses lignes dramatiques, rendant possible l'épreuve de la représentation.

(...)La discontinuité du texte reflète les conditions extrêmement difficiles dans lesquelles il a été écrit. Son inachèvement rend d'autant plus patent son caractère décousu, profondément moderne. Respecter cette écriture libérée des contraintes classiques, c'est restituer l'émotion qui se dégage à la simple lecture du texte et livrer avec d'autant plus de force la violence de son propos, son caractère anti-conformiste, sa dimension baroque. Il nous semble donc superflu d'ajouter des transitions, de hiérarchiser des scènes entre elles, de restituer une logique pour flatter l'attente du public. D'ailleurs, un ordre classique et une narration trop ficelée trahiraient l'esprit du texte.

Assumer cette écriture inachevée, ce sera rendre sensible la fragilité des situations et des personnages, la précarité de leur existence. La force dramatique du texte, sa force souterraine, se nourrira de cette incertitude, de cette violence qui sourd tout au long de l'œuvre et qui menace à chaque instant de tuer l'imaginaire, l'espace de la représentation. C'est pourquoi l'idée d'une fin abrupte, telle qu'elle se dessine dans le texte, retient toute notre attention.

Cela dit, on ne peut faire l'impasse sur un travail de réécriture ou plus exactement de réajustement. L'inachèvement ne doit pas justifier la confusion. Nous n'hésiterons pas à intervenir dans le texte pour le rendre plus lisible, plus accessible.

Non pour le simplifier mais au contraire pour abonder dans son sens.

A ce titre, le nombre de personnages est à réduire. Certains n'apparaissent que l'espace d'une ou deux répliques et ne sont pas assez développés pour qu'on s'attache à eux. Il ne s'agit pas de supprimer leurs répliques, mais de les faire fusionner avec d'autres personnages, afin de leur donner une épaisseur plus grande.

(...) Le texte fourmille de trouvailles, de jeux de mots, d'inventions géniales. La difficulté sera ici de conserver cette verve - d'autant plus touchante qu'elle émane de prisonnières privées de parole - tout en la rendant accessible. Certains termes, évidents pour les détenues, le sont moins pour un public profane. Le plus souvent, la mise en scène rendra ces allusions compréhensibles ; parfois, il sera nécessaire d'ajouter des phrases dans le ton du dialogue pour donner au spectateur des indices supplémentaires, tout en évitant le recours à une définition.

Au niveau de la structure générale, l'inachèvement du texte nous donne de précieuses directions. L'acte I est clairement conçu dans le style du cabaret ou de la fête foraine, avec le personnage du Naturaliste, véritable bonimenteur qui s'adresse au public. Or, le naturaliste se transforme en un témoin curieux mais très discret à l'acte II et disparaît complètement à l'acte III. Le public n'est plus sollicité dans les deux derniers actes, où les femmes chantent et dansent pour elles-mêmes. Cette orientation du texte nous invite donc à retravailler le personnage du naturaliste, afin de mieux négocier sa transformation puis sa disparition au dernier acte.

L'oubli progressif du public correspond au passage entre le monde de la représentation à celui de la réalité la plus crue. A chaque fois, l'imaginaire est convoqué, mais on le sent de plus en plus impuissant face à l'horreur croissante de la situation. C'est une lutte permanente entre le réel et l'imaginaire, qui tourne à l'avantage du premier. Ainsi, du début à la fin se dégage une gravité de moins en moins masquée par la légèreté de l'ensemble.

Néanmoins, la force du texte est précisément de lutter contre la solitude, la dépression et la mort qui menace chaque individu, par un recours constant aux chansons populaires, à la danse, au spectacle. (...)

Germaine Tillion fait preuve d'un talent inouï pour que le rythme soit en lui-même porteur de sens. Cependant, le texte comporte des passages qui pourront être modifiés, afin de rendre à la parole sa valeur performative. Car on touche ici à l'un des aspects les plus singuliers de cette œuvre : la parole du Verfügbar est jubilatoire lorsqu'elle a un effet dans le réel, lorsqu'elle vaut pour une action.

C'est avec une grande joie et une vraie humilité que nous nous préparons à adapter ce texte poignant, difficile et drôle à la fois.

Géraldine Keiflin

LES MUSIQUES DU *VERFÜGBAR AUX ENFERS*

Conçue véritablement comme une opérette, *Le Verfügbare aux Enfers* alterne dialogues parlés, numéros chantés et numéros chorégraphiques. On compte 28 numéros musicaux auxquels le compositeur arrangeur (voir sa note d'intention p. ?) a adjoint une ouverture et un mélodrame final.

La musique a pour spécificité d'être empruntée à des répertoires préexistants faisant partie de la mémoire collective des déportées françaises qui entouraient Germaine Tillion à Ravensbrück. Les mélodies ont été pourvues de nouvelles paroles. Une partie de la force expressive jaillit du choc entre les musiques initiales et ces nouveaux mots, du contraste entre paroles originales et nouvelles paroles, et joue donc sur la mémoire consciente ou inconsciente de l'auditeur. L'éclectisme de ce répertoire reflète également la diversité sociale de la population concentrationnaire. Il s'organise autour de 4 genres principaux :

- les chansons populaires ou grivoises
- les chansons d'avant-guerre
- la musique classique (symphonique ou de chambre)
- l'opérette
- l'opéra

Du point de vue de la répartition des numéros, on constate que le premier acte est à la fois le plus construit – de la vocalise initiale au ballet conclusif – et le plus fourni (16 numéros), la musique, comme le texte, allant en se raréfiant dans les deux actes suivants (8 numéros pour l'acte 2, 3 numéros pour l'acte 3).

Chansons populaires ou grivoises

Elles illustrent la dimension musicale la moins sophistiquée et donnent sa place à la culture des femmes les plus simples internées à Ravensbrück, y compris les prostituées, et se réfèrent à un patrimoine collectif et le plus souvent anonyme.

N° 5 : sur l'Air des lampions ou « Mon pantalon, est décousu »

N° 6 : « Au clair de la lune »

N° 11 : « Elle est en peau d'veche »

Chanson de prostituée chantée au camp de Romainville et restituée selon la mémoire qu'en avaient Germaine Tillion et Anise Postel-Vinay

N° 19 : « La route est longue » est en fait une chanson scoute

Chansons d'avant-guerre

- N° 2 : d'après « Mes parents sont venus me chercher » de Fred Pearly (1922)

Dans sa version originale, cette chanson un peu naïve, en forme de marche, conte la naissance d'un petit garçon dans un chou, puis sa reconnaissance par ses parents à la mairie.

Germaine Tillion en fait l'acte de naissance du Verfügbare : au moment où il est dénoncé à la Gestapo par son « papa ».

- N° 3 : d'après « Sans y penser » de Huard et Groëner / musique de N. Glanzberg

Cette fois, l'ironie naît de la transposition :

« Tu m'as dit : voulez-vous danser », invitation à une valse lors d'un bal populaire, se transforme en

« On m'a dit, il faut résister », mettant en balance divertissement et engagement.

Germaine Tillion joue du contraste entre couplet en mineur et refrain en majeur. La résistance se décide dans la légèreté du refrain tandis que les couplets progressent dans la description de l'horreur pour arriver à l'extermination finale :

« Quand tu succomberas,
On t'achèvera,
On te brûlera,
Et ta graisse leur servira... »

- N° 10 : d'après « Mon Ange qui veillez sur moi » de Bruno Coquatrix (1940)
Ici le climat de l'original est conservé puisque le gardien se voit transformé en Blokova, elle-même gardienne, mais beaucoup moins protectrice.

- N° 20 : d'après « Un jeune homme chantait » de Asso / musique de Léo Poll (1933)

- N° 21 : d'après « Il pleut sur la route » de Henry Himmel (1935)

Ces deux chansons de route ont été choisies en fonction du contexte de l'acte deux : le travail de terrassement. Il rappelle aux déportées des chants de nature mélancolique, qui dans les deux cas, parlent d'amour déçu et qu'elles avaient sûrement en tête dans les interprétations des artistes d'exception qu'étaient Edith Piaf ou Tino Rossi.

La jeune fille abandonnée de la première se transforme en jeune Verfügbar assassinée, une femme tombant à chaque couplet, si l'on suit la logique du texte.

Tango mélancolique de l'attente amoureuse déçue, la seconde se mue en attente interminable de la fin du travail forcé.

- N° 23 : d'après la Publicité chantée de la chicorée Williot (1932)

Il est tout à fait étonnant de voir qu'une musique publicitaire aussi enlevée trouve ici sa place. Le fait qu'il s'agisse d'un produit alimentaire permet d'ironiser sur un autre aliment qui n'a rien de la « chose super fine » de la chanson d'origine ; le rutabaga. Ici, on fait de l'anti-propagande.

L'opérette

- N° 8 : d'après « Les Petits Païens » tirés de *Phi-Phi* de Christiné (1918)

Air fredonné par le chœur. Dans *Phi-Phi*, on s'amuse des diverses physionomies des seins de ses dames, ici, ce ne sont plus que des « martyrs tombés dans la dévotion ».

- N° 12 : d'après « Je ne suis pas ce que l'on pense » tiré de *Trois Valses* d'Oscar Straus
Pour satisfaire aux exigences de son métier, Irène – qui est une femme plutôt légère – est obligée de se fabriquer un personnage.

Dans le Verfügbar, il s'agit de définir ce qu'étaient les détenues *Nacht und Nebel*, destinées à disparaître.

On peut imaginer que les Verfügbar avaient en tête l'interprétation d'Yvonne Printemps.

Original	G. Tillion
Je ne suis pas ce que l'on pense Je ne suis pas ce que l'on dit. Au cinéma pour qu'on vous lance, Etre soi-même, c'est interdit.	Nous ne sommes pas ce que l'on pense Nous ne sommes pas ce que l'on dit Le secret de notre existence La Gestapo, ne l'a pas dit

- N° 22 : d'après « Nous avons fait un beau voyage » tiré de *Ciboulette* de Reynaldo Hahn (1923)

Le second acte de l'opérette de Reynaldo Hahn se déroule dans la campagne parisienne, à Aubervilliers, chez l'oncle de Ciboulette, vendeuse aux Halles. Après une dispute, elle est réconfortée par un certain Duparquet et ils chantent en duo les joies de ce séjour à la campagne : cidre et rencontre d'animaux divers.

Dans *Le Verfügbar*, le voyage est totalement imaginaire et permet aux déportées de s'arrêter dans tous les coins de France afin d'y déguster les spécialités locales, elles qui ne connaissent plus que les rutabagas.

Répertoire classique

- N° 16 : *Danse macabre* de Saint-Saëns op. 40

Cette célèbre page symphonique avec violon s'appuie sur le poème suivant de Henri Cazalis

Zig et Zig et Zig, la Mort en cadence
Frappant une tombe avec son talon
La Mort à minuit joue un air de danse
Zig et Zig et Zag, sur son violon.

Le vent d'hiver souffle, et la nuit est sombre ;
Des gémissements sortent des tilleuls ;
Les squelettes blancs vont à travers l'ombre,
Courant et sautant sous leurs grands linceuls.

Zig et Zig et Ziaq, chacun se trémousse,
On entend claquer les os des danseurs.

...
Mais psit ! tout à coup on quitte la ronde,
On se pousse, on fuit, le coq a chanté ».

Germaine Tillion en fait le final du premier acte et le ballet des Cartes roses, femmes dont l'état de santé désastreux justifiait qu'elles ne participent pas au travail.

- N° 14 : d'après « Chanson triste » de Duparc (1869)

Original de Jean Lahor	G. Tillion
<p>Dans ton cœur dort un clair de lune Un doux clair de lune d'été Et pour fuir la vie importune Je me noierai dans ta clarté.</p> <p>J'oublierai les douleurs passées Mon amour, quand tu berceras mon triste cœur et mes pensées Dans le calme aimant de tes bras.</p> <p>Tu prendras ma tête malade Oh ! quelquefois sur tes genoux Et lui diras une ballade Qui semblera parler de nous.</p> <p>Et dans tes yeux pleins de tristesse Dans tes yeux alors je boirais Tant de baisers et de tendresses Que peut-être je guérirai...</p>	<p>Dans mon cœur il est une étoile Qui m'inonde de ses rayons Elle brille dans mes yeux pâles, Et rutile sous mes haillons...</p> <p>Les grands murs alors disparaissent, Mon pays m'apparaît soudain Sous son beau ciel plein de tendresse... Ses baisers seront pour demain.</p> <p>C'est l'espoir que mon âme cache, Défiant les monstres infernaux, Il sourit quand leur voix se fâche... Sous la cravache, et sous le fouet, bondit plus haut...</p> <p>Un chant très doux, plein d'allégresse, Monte de mon corps amaigrí. Doux espoir, calme ma détresse, Toujours pleine dans ce ciel gris !</p>

Cette mélodie occupe une place clé au sein du premier acte : c'est le moment où, au-delà de l'exposé du Naturaliste sur les conditions de vie et l'état de santé déplorable des Verfügbar, celle-ci affirment leur espoir et déstabilisent l'orateur. Par ailleurs, on sait que des déportées chanteuses – sans doute Marguerite Solal – ont chanté la mélodie originale devant les fenêtres de l'infirmerie du camp afin de réconforter les malades et leur apporter l'espoir de guérison contenu dans le texte poétique de Lahor. Il s'agit de la seule mélodie française utilisée ; son caractère très intérieurisé la fait ressortir d'autant parmi les autres numéros.

L'Opéra

Deux airs d'opéras sont utilisés :

- N° 18 : d'après « Vainement ma bien-aimée » tiré du *Roi d'Ys* d'Edouard Lalo (1887) A l'acte 3 de l'opéra de Lalo, Mylio, à la veille de son mariage avec Rozenn, chante une aubade devant la porte de sa bien aimée. L'ironie naît du décalage entre la nature purement symbolique de la porte, mise en regard avec les barbelés infranchissables du camp.

Original	G. Tillion
Vainement ma bien aimée On croit me désespérer ; Près de ta porte fermée, Je veux encore demeurer. Les soleils pourront s'éteindre Les nuits remplacer les jours Sans t'accuser et sans me plaindre, Là je resterai toujours.	Vainement depuis des années Ils croient nous désespérer ; Derrière leurs portes fermées Ils nous ont en vain séquestrés. Les soleils ont pu s'éteindre Les nuits remplacer les jours Sans gémir et sans nous plaindre Nous planirungons toujours.

- N° 25 : d'après « J'ai perdu mon Eurydice » tiré d'*Orphée* de Gluck (1774)

Original	G. Tillion
J'ai perdu mon Euridice Rien n'égale mon malheur ; Sort cruel ! quelle rigueur ! Je succombe à mon malheur (bis) Euridice, Euridice [...]	J'ai perdu mon Innendienst Rien n'égale mon malheur ; Sort cruel ! quel supplice ! Rien n'égale mon malheur . Innendienst, Innendienst ! [...] Reviens, quel supplice

Cette fois, c'est la substitution de l'Innendienst (billet distribué aux malades et qui les dispensait de travail) à Eurydice, qui crée la distance, et le tragique car effectivement, le travail peut être mortel. Si Eurydice est retournée aux Enfers, Marmotte risque fort d'y aller...

L'air est particulièrement mis en valeur par sa situation, au tout début de l'Acte 3.

Le Verfügbar aux enfers Une opérette-revue à Ravensbrück

Quelques remarques sur une restitution-création

par Christophe Maudot

Ecouter, découvrir aujourd’hui ce qui fut imaginé, « composé » par Germaine Tillion et ses codétenues en 1944 à Ravensbrück pour résister à l’horreur de la déportation et du régime concentrationnaire ; voilà ce que propose cette réalisation, cette adaptation à la scène réelle dans un théâtre moderne d’un ouvrage qui n’a jamais été joué, qui n’a pas été écrit pour être représenté mais pour être rêvé, pour s’échapper en pensées, pour retrouver son pays en musiques et en souvenirs, pour survivre.

Sur des musiques connues de toutes ou parfois simplement de quelques détenues, Germaine Tillion a écrit de nouveaux textes décrivant avec humour et lucidité l’histoire, le quotidien, l’espérance et le désespoir des Verfügbar, ces déportées qui refusaient de travailler, qui résistaient ainsi encore au régime nazi.

Pour chanter ces textes sur « l’air de », il fallait tout d’abord retrouver ces musiques antérieures à 1940 et détournées, dans un répertoire extraordinairement riche et varié, qui allait de Saint-Saëns à Coquatrix, de Gluck à Christiné en passant par la chanson populaire ou les musiques publicitaires.

A partir du travail essentiel de Nelly Forget, complété par Lucie Kayas, la plupart des références musicales ont été progressivement retrouvées. Lorsque des airs ou des refrains sont restés introuvables, l’adaptation musicale a nécessité la composition de morceaux dans les styles musicaux de l’époque qui pouvaient être partagés par les détenues.

L’organisation dramatique de ces « emprunts musicaux » est remarquable. Elle construit par exemple, dans le premier acte, une savante progression qui débute par un exercice d’échauffement vocal pour atteindre un sommet de la mélodie française (*Chanson triste* de Duparc), puis un grand chœur et enfin un ballet. On reconnaît là une très fine connaissance de la structure de l’opéra français du XIX^e siècle à laquelle s’ajoute une astucieuse et comique alternance entre musique populaire et musique savante.

Germaine Tillion a donc composé son ouvrage en empruntant des musiques à d’autres, se servant habilement de ce que peut évoquer chaque air, chaque chanson, tant d’un point de vue historique, sociologique ou émotionnel.

L’adaptation de la métrique littéraire de Germaine Tillion à la métrique musicale des airs révèle dans la plupart des cas une connaissance et une mémoire saisissante des textes originaux. Si, dans les chansons populaires, des monnayages rythmiques et des modifications mélodiques ont été nécessaires, dans « Chanson triste » de Duparc et dans les grands airs d’opéra ou d’opérette, on reste émerveillé devant un texte qui se glisse dans la respiration mélodique au phonème près.

Quelle réalisation instrumentale devait-on donner à cette restitution-création ?

Lorsqu’on écoute les chansons utilisées par Germaine Tillion dans des enregistrements des grands chanteurs des années 1920, 1930, (Lys Gauty, Fortugé, Mistinguett, Berard, Chevalier, etc ...) on est frappé par la luxuriance des orchestres et la sophistication des arrangements réalisés en studio pour la production discographique.

Quant aux airs extraits d'opéras ou d'opérettes, ils bénéficiaient dès leur composition de l'accompagnement d'un orchestre symphonique. Cette richesse instrumentale est assez contraire à la situation scénique et dramatique induite par le texte de Germaine Tillion.

Il s'agissait donc de trouver un équilibre d'écriture entre un improbable orchestre de femmes musiciennes à Ravensbrück et les exigences d'une exécution moderne respectueuse des textes musicaux. Pour cela, on a choisi un petit ensemble instrumental de dix musiciens, capable de restituer des airs classiques comme des chansons scout, excluant piano et harpe, instruments de salon, au profit d'un accordéon qui prend à l'occasion la place de l'alto dans le quintette à cordes. Flûte, clarinette, cor, trompette et une percussion variée complètent cet ensemble et permettent de retrouver l'essentiel des couleurs caractéristiques de chacun des extraits musicaux réinterprétés.

COMMENT REPRESENTER *LE VERFÜGBAR AUX ENFER*

Le Verfügbar aux enfers n'est ni une reconstitution de la vie dans un camp de concentration, ni une illustration des pièces de théâtre que se jouaient les détenues (phénomène resté rare à Ravensbrück ; et quand bien même, *Le Verfügbar* aurait été interdit car bien trop subversif). Il s'agit au contraire d'un texte certes ancré dans la réalité d'un camp de concentration, mais témoignant de la puissance de l'imaginaire et de son cortège de chants, de poèmes et d'humour, qui apportaient aux femmes un soutien supérieur à tout ce que l'on peut se représenter. Cette force de l'esprit, que l'on voit douloureusement s'amenuiser au fur et à mesure que le temps passe, jusqu'à cette fin inachevée lourde de sens, est l'élément fondateur autour duquel se construira la mise en scène.

D'après ce point de départ, il nous est apparu impossible de représenter *Le Verfügbar aux enfers* sans concevoir un espace scénographique propre à accompagner le mouvement du texte, qui avance inexorablement vers le dépouillement le plus total.

Le premier acte brille par son caractère foisonnant, joyeux, où la réalité est mise à distance par un personnage de Naturaliste qui donne une conférence caustique, parfois revue de cabaret, à un public improbable : tout au long de cet acte, les détenues sont à l'abri dans un cocon qu'elles se fabriquent mentalement, décortiquant, mettant à distance une réalité insoutenable.

Au second acte, la carapace se fissure ; le processus de dépouillement se met en marche. Obligées de travailler, elles doivent se livrer à des activités épuisantes, sans logique et finalement complètement inutiles et improductives, principe d'un univers hostile et autonome, qui engloutit au fur et à mesure ceux qui y vivent. Mais les chants nostalgiques ravivent les souvenirs apaisants et torturants à la fois de leur vie d'avant. Le rêve est une tentative d'évasion dont l'effet n'est guère durable : peu à peu, leur univers s'effrite.

Au troisième acte, plus court que les autres et inachevé, l'horreur commence à avoir raison d'elles. Elles ne parviennent plus à imaginer, à rêver, à se souvenir. Le chœur s'est réduit à peau de chagrin au fil du temps. Les quelques Verfügbar restant sont cernées par le néant. Seul existe le présent, où malgré tout, l'espoir, fou et désespéré, leur reste encore.

La mise en scène s'attachera ainsi à restituer au long de ces étapes successives le panache de Germaine Tillion qui a su se confronter à l'absurdité ignoble dans laquelle ses compagnes et elle-même étaient prisonnières ; ainsi rendrons-nous l'hommage vibrant que cette dame peu ordinaire mérite en saluant la force d'âme de celle qui fut un soutien précieux pour nombre de prisonnières à Ravensbrück.

Bérénice Collet

La musique du « Verfügbar aux enfers », par Hélène Bouchez

Le *Verfügbar aux enfers*, sorte de parodie désespérée de « Orphée aux enfers » écrit il y a soixante-cinq ans par Germaine Tillion en déportation au camp de Ravensbrück, a, dès sa lecture, autant touché la musicienne que la jeune femme que je suis.

La musique n'y est pas utilisée dans un sens convenu ou comme une simple illustration : sous l'apparence d'une fraîcheur charmeuse et candide, elle accentue en réalité la force du texte authentique et éprouvé de Germaine Tillion. Cette cohabitation crée un décalage empreint d'ironie grinçante et toujours subtile.

Entre les citations de l'*Orphée aux Enfers*, opéra-bouffe d'Offenbach (lui-même parodiant Glück), les citations de musiques célèbres (Henri Duparc, Reynaldo Hahn, *Danse macabre* de Camille Saint-Saëns, Oscar Strauss...etc), les romances de rues, les airs populaires, les tangos, fox-trot ou javas en vogue avant-guerre, génèrent un trouble profond entre forte émotion nostalgique et cruauté de l'inférieure machinerie nazie.

Mais là où les textes des auteurs initiaux se faisaient l'écho d'un malaise individuel et introspectif (ex : élégie intimiste de la *Chanson triste* de Duparc, tourment romantique dans le *Roi d'Ys* de Lalo), Germaine Tillion met en lumière la foi et l'espoir sauvage qui anime le collectif des *Verfügbar*.

L'ironie des paroles, dérision d'une horreur quotidienne sans issue, devient par la musique un acte de survie puissant, dérisoire et bouleversant. Le charme éternel de ces mélodies nous distille le parfum du patrimoine sentimental de nos grands-parents - comme si l'on retrouvait une vieille photo égarée – et transfigure les souffrances de ces femmes dans une singulière et pudique connivence.

A cet égard, les arrangements musicaux de Christophe Maudot foisonnent d'inventivité : le style d'opérette légère et joyeuse flirte avec des réminiscences de la *Sonate funèbre* de Chopin ou avec la langue latine d'une psalmodie grégorienne. De même, sur l'air de *Au clair de la lune*, on trouve une musique tantôt naïve, tantôt grotesque, juxtaposant la candeur de l'air original à des chromatismes éraillés et grinçants.

Les références musicales prolifèrent : par exemple, un des célèbres airs de *Carmen*, symbole de la femme rebelle, insoumise et provocatrice, tout comme les *Verfügbar**. Ou encore le mythe d'Orphée : « Ne te retourne pas pour voir ton Eurydice » disent les Dieux à Orphée : « Verfügbar, ne vous retournez pas vers le passé ou le présent » - semble dire Germaine Tillion à ses co-détenues – « ou bien la réalité va vous annihiler »...

Ces femmes au plus profond de l'enfer et de l'humiliation, s'habillent de l'humour le plus noir en chantant la plus petite étincelle de vie, dans une succession de moments d'une extrême intelligence vécus à l'insu de leurs bourreaux.

D'autres extraits musicaux sont peut-être moins célèbres, mais pas moins évocateurs :

Sur la rengaine loufoque de « Mes parents sont venus me chercher » (sorte de Fox-trot comique chanté par Fortugé en 1922), les paroles deviennent : « Mon papa [la Gestapo] est venu me chercher, puis il m'a emmenée rue des Saussaies » (rue où se trouvaient des cellules de la Gestapo où nombreux de résistants furent torturés) ; « Là il m'a trempée dans une baignoire, pour me faire raconter des histoires » : la musique continue sa petite ritournelle incongrue et obsédante...

Au-delà des références immédiates, certaines musiques portent en elles une latitude qui ouvre le champ à une ambiguïté musicale déconcertante : ainsi, derrière un air nostalgique, sorte de valse-musette anodine, se dissimule les accents sournois d'une valse allemande grotesque.

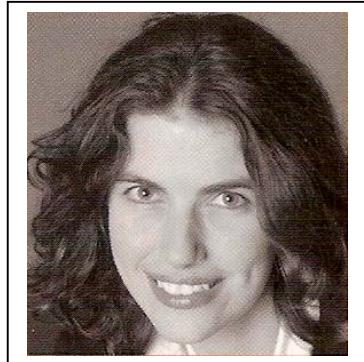
L'effectif musical minimaliste (deux violons, un violoncelle, une contrebasse, une flûte, une clarinette, une trompette, un trombone, un accordéon et des percussions) a été choisi par souci d'authenticité à fin de pouvoir être joué avec des moyens de fortune au camp de Ravensbrück (ce qui n'a jamais été possible). Le choix d'un tel ensemble confère une dimension artisanale et malléable.

Le *Verfügbar aux Enfers* est, bien sûr, une grinçante parodie d'opérette, mais c'est surtout un défi et une victoire fulgurante de l'esprit sur l'animalité, une bouffée d'émotions humaines et musicales face à la glaçante machine de mort, qui peuvent se transposer universellement, et grâce à la musique, aujourd'hui encore.

Je suis particulièrement heureuse de contribuer à la création de cette œuvre géniale et unique. Je souhaite qu'elle puisse être diffusée le plus largement possible, car elle est le témoignage vivant d'un enracinement de la mémoire et de la culture dans l'Histoire.

Hélène Bouchez, chef d'orchestre.

Bérénice Collet



En parallèle à sa formation de comédienne et de Lettres Modernes, Bérénice Collet réalise ses premières mises en scène à partir de 1996 avec notamment *Emballage perdu* de Vera Feyder et une adaptation personnelle du *Capitaine Fracasse* de Théophile Gautier. Elle crée *La Valse du hasard* de Victor Haïm à la Sorbonne en juin 1999.

Elle effectue un stage à la mise en scène à l'Opéra de Paris en 2001, puis participe aux répétitions du *Songe d'une nuit d'été* de Shakespeare mis en scène par Yannis Kokkos au Théâtre des Amandiers de Nanterre en 2002. Elle collabore pour la première fois avec Sandrine Anglade en 2003 sur *La Reine des glaces* de Julien Joubert à l'Opéra de Paris avec la Maîtrise de Radio France.

Après *Tout fées tout flamme*, comédie musicale créée au Château du Rivau durant l'été 2003, Bérénice Collet réalise la mise en scène du *Petit Ramoneur* de Benjamin Britten en avril 2004 au Théâtre des Champs-Elysées, spectacle repris dans ce même lieu en mars 2005. Elle collabore à nouveau avec Sandrine Anglade sur *Tamerlano* de Haendel à l'Opéra de Lille en octobre 2004 (puis au Théâtre de Caen et à l'Opéra National de Bordeaux) et réalise en parallèle *Le Petit Tamerlano* avec une distribution de jeunes chanteurs.

Au cours de la saison 2006-2007, outre *Le Verfügbar aux enfers*, elle mettra en scène *Cosi Fan Tutte* de Mozart au festival de Gigondas puis à Monaco en août 2007. Elle prépare également la mise en espace d'un récital autour des mélodies de Poulenc à l'Opéra de Lille.

Bérénice Collet dirige régulièrement des ateliers de création dans le cadre des activités Jeune public du Théâtre du Châtelet. En outre, elle s'est vue confier par l'Orchestre Lamoureux l'écriture et la mise en espace de plusieurs spectacles éducatifs, présentés dans la cadre de la saison 2005-2006. Par ailleurs, elle est ponctuellement coach pour chanteurs lyriques. Elle assure enfin le rôle de directrice artistique au sein de l'association de vulgarisation scientifique Les Atomes crochus, dirigée par des chercheurs de l'Ecole Normale Supérieure.

Géraldine Keiflin

Auteure, scénariste, comédienne, Géraldine Keiflin n'a qu'un seul métier : raconter des histoires. Après des études de lettres à la Sorbonne, elle suit un stage au Cours Florent, reçoit une formation de théâtre classique au Conservatoire d'art dramatique de Versailles et découvre la méthode Stanislavski à L'atelier Blanche Salant et Paul Weaver, à Paris. Elle suit une formation à l'Ecole de théâtre Claude Mathieu où elle approche le travail du clown et le théâtre expressionniste. Parallèlement, elle pratique le chant lyrique avec Sylvie Deguy.

Elle décide alors d'écrire pour ses propres mises en scène. Deux contes fantastiques sont publiés aux Editions Les Cygnes : *Laisse passer les Anges* et *Le Bolet de Russell* dont elle assure l'interprétation en Avignon en 2002 et la mise en scène au Centre Culturel d'Alexandrie en 2004 dans le cadre du festival du conte. Traduite en arabe, Géraldine Keiflin fait voyager ses histoires dans les écoles d'Alexandrie. A son retour, elle publie *Le retour de Shahira* aux Editions J'ai Lu chez Flammarion. Sous ce roman populaire et sentimental, elle s'engage pour les droits de la femme et la liberté d'expression. Elle veut aussi être témoin de son temps et se fait embaucher comme journaliste dans l'audiovisuel et la presse écrite. Mais la fiction la rattrape toujours : le Parisien la charge de développer une chronique pour la création de son futur magazine.

Riche de ces expériences, elle se tourne naturellement vers le scénario.

Actuellement, elle écrit pour la série *Avocats&Associés* diffusée sur France 2 et adapte une nouvelle de Joris-Karl Huysmans pour le cinéma.

Pour la scène, un conte fantastique intitulé *Valmarana* est en cours d'édition. Par ailleurs, elle écrit un livret d'opéra pour le compositeur Emmanuel D'Orlando.

Christophe Ouvrard

Décors et costumes

Christophe Ouvrard se forme à la scénographie et aux costumes à l'Ecole des Beaux-Arts de Bordeaux puis à l'Ecole supérieure d'Art dramatique du Théâtre National de Strasbourg.

Après avoir été l'assistant de l'architecte et designer Martine Bedin, il fait ses débuts au théâtre avec Laurent Gutmann au Théâtre de la Cité internationale à Paris.

Au Théâtre National de Strasbourg en 2001 il crée les décors et costumes du *Jubilé, Plaisanteries en un acte* de Tchekhov avec Stéphane Braunschweig, ceux de *l'Orestie* d'Eschyle avec Yannis Kokkos, puis le décor de *Dom Juan* pour Lukas Hemleb.

Il travaille par la suite avec Jean Boillot au Théâtre Gérard Philippe de Saint Denis, avec Anne-Laure Liegeois au CDN de Montluçon, avec Astrid Bas sur Tchekhov au Théâtre National de l'Odéon.

Depuis 2001, il crée régulièrement les décors et costumes de Guy-Pierre Couleau, *La Forêt* d'Ostrovski (2001), *La Chaise de paille* de Sue Glover (2002), *George Dandin* de Molière (2003), *Les nouveaux dialogues* de Dubillard (2005), les scénographies de Jean René Lemoine à la MC93 Bobigny, *La cerisaie* de Tchekhov (2005), *Face à la mère* de Jean René Lemoine (2006) et les costumes de Jacques Osinski, *Richard II* de Shakespeare (2003), *Dom Juan* de Molière (2005), *Le Songe de Strindberg* (2006), *L'usine* de Dahlström (2007).

À l'Opéra, il crée les décors et costumes de *Vespetta et Pimpinone* d'Albinoni pour Guy Pierre Couleau, ceux du *Petit Ramoneur* de Britten, pour Bérénice Collet au Théâtre des Champs-Élysées et en 2006 ceux de *Didon et Enée* de Purcell, dans une mise en scène de Jacques Osinski pour le Festival d'art Lyrique d'Aix-en-Provence.

Christophe Olivier MAUDOT,

compositeur/arrangeur

Formation musicale classique, instrumentale et théorique au Conservatoire National de Région de Lyon où il assiste à la création de ses premiers travaux de composition, puis au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris.

En avril 1982, il est engagé comme conseiller de programme par l'Orchestre national de France dont Lorin Maazel est alors directeur musical. Jusqu'en juin 1992, il aura la chance de travailler avec les plus grands chefs de cette décennie.

Parallèlement à cette activité, il s'intéresse au potentiel musical des nouveaux instruments, aux transformations électroacoustiques puis numériques du son et travaille dans plusieurs studios, soit de recherche institutionnelle comme l'INA-GRM, soit d'enregistrements traditionnels où il réalise à l'occasion des arrangements, transcriptions et orchestrations.

Il éprouve rapidement la nécessité de pouvoir jouer de ces sonorités nouvelles sur scène en les associant aux instruments classiques et participe à des musiques pour le théâtre, le ballet ou le cinéma et collabore avec des ensembles dédiés aux musiques du XX^e siècle : ensembles APERTUS, TM+, FA, ou encore avec les Orchestre d'Ile-de-France, des Pays de la Loire, Orchestre Philharmonique de Radio France.

Cette écoute élargie du son va naturellement s'accompagner d'une exploration des micro-intervalles qu'il intègre dans ses premiers travaux de composition mais qui va surtout lui servir de point de départ dans son travail d'écriture.

Il compose à l'invitation de l'Orchestre Philharmonique de Radio-France (*Les Cendres du signe, L'Infinitude du bleu, La Mesure des Parques*), de l'Orchestre National de Lille (*Ciel éther, Sillages*), de l'Orchestre Poitou-Charentes (*Les Rives de Séleste*) ou à la demande d'ensembles de musique de chambre, de solistes et de réalisateurs pour le cinéma.

Il concentre aujourd'hui ses activités sur la composition et son enseignement au Conservatoire national de région de Lyon.

Christophe Maudot est lauréat du Prix Claude Arrieu 1999 et du prix SACEM 2002 de la réalisation pédagogique.

Hélène Bouchez

Chef d'orchestre

Après une enfance en Norvège, Hélène Bouchez est initiée à la musique par deux pédagogues américains, Curtis Stotlar et Perry Johnson. Sa vocation musicale se réalise à travers la direction d'orchestre, le piano et la musique de chambre.

En France, elle est invitée aux *Folles journées de Nantes*, à l'*Orchestre National d'Île-de-France*, l'*Orchestre Poitou-Charentes*, l'*Opéra de Rouen*, l'*Orchestre Symphonique de Vichy*, l'*Orchestre de Picardie*, l'*Atelier XXI^e* de Lyon, l'*Ensemble Sillages*, l'*Orchestre Philharmonique de Nice* avec l'*Ensemble Apostrophe*, et l'*Orchestre Philharmonique de Radio-France* (en répétitions).

Investie dans tous les répertoires, du baroque à la musique d'aujourd'hui, Hélène Bouchez a dirigé de nombreuses créations. Elle a collaboré avec des compositeurs français comme Philippe Leroux, François Paris, Thierry Blondeau. Elle a dirigé au *Festival Manca* de Nice, au *Festival Aujourd'hui Musiques* de Perpignan.

Aux Etats-Unis, Hélène Bouchez a dirigé récemment le *National Symphony Orchestra* (Washington). Auparavant, elle a été lauréate du concours du *Boston Symphony Orchestra*. Elle y a été invitée en résidence pendant deux mois et a effectué de nombreux concerts à Tanglewood. Aux U.S.A, elle a travaillé également auprès de Leonard Slatkin, Marin Alsop (*Festival of Contemporary Music* en Californie), Kurt Masur, Seiji Ozawa, Raphaël Frübeck de Burgos...

En Asie, elle a été finaliste lauréate du concours International de direction d'orchestre de Tokyo (2003). Elle a dirigé le *New Japan Philharmonic* et reçu une dotation du « Min-On association Concert ».

En Europe, Hélène Bouchez a travaillé auprès de Pierre Boulez au Festival de Lucerne et dirigé ses *Notations*. Elle s'est produite en concert avec l'*Orchestre Philharmonique de Sarajevo*, l'*Orchestre Symphonique de Szombathely* (Bartok Festival / Hongrie), l'*Orchestre Symphonique de Sofia* (Sienne, Italie).

En France, elle a dirigé l'*Orchestre National de Lyon* (Messiaen « Turangalîla-Symphonie avec David Robertson). Elle a été auparavant responsable de l'Orchestre de l'Université Claude Bernard à Lyon et l'Orchestre Symphonique de Lyon.

Hélène Bouchez a étudié la direction d'orchestre au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris (prix mention très bien à l'unanimité) et y a également reçu le « Prix Marcel Dautremer ». Elle a étudié le piano au Conservatoire National Supérieur de Musique de Lyon (prix mention très bien à l'unanimité) avec Eric Heidsieck et Roger Muraro. Elle y est actuellement professeur-assistante depuis 2001 (classe de piano).

Hélène Bouchez a reçu une formation littéraire Hypokhâgne et Khâgne. Elle est titulaire du Certificat d'Aptitude et titulaire d'une Maîtrise de musicologie.

Bibliographie

Ouvrages de Germaine Tillion

Ravensbrück, ouvrage collectif, Editions de La Baconnière, Suisse, 1946

Ravensbrück, Seuil, Paris, 1973

« Première résistance en zone occupée. Du côté du réseau du musée de l'homme »
In Revue d'histoire de la Seconde Guerre Mondiale, n° 30, 1958

L'Algérie en 1957, Editions de Minuit, Paris, 1957

Les Ennemis complémentaires, Editions de Minuit, Paris, 1960

Le Harem et les cousins, Edition du Seuil, Paris, 1966

La Traversée du mal, Entretien avec Jean Lacouture, Arléa, Paris, 1997

Il était une fois l'ethnographe, Edition du Seuil, Paris, 2000

A la recherche du vrai et du juste. A propos rompus avec le siècle,
Textes réunis et présentés Tzvetan Todorov, Edition du Seuil, Paris, 2001

L'Algérie Aurésienne, Editions de La Martinière - Editions Perrin, Paris, 2001

Ravensbrück, 1944, Le Verfügbar aux Enfers, Editions de La Martinière, Paris, 2005

Ouvrages sur Germaine Tillion

BROMBERGER, Christian et Tzvetan TODOROV, *Germaine Tillion. Une ethnographie dans le siècle*. Actes Sud, Paris 2000

LACOUTURE, Jean, *Le témoignage est un combat. Une biographie de Germaine Tillion*, Editions du Seuil, Paris, 2000

WOOD, Nancy, *Germaine Tillion, une femme-mémoire. D'une Algérie à l'autre*, Editions Autrement, Paris, 2003

Revue Esprit, *Les vies de Germaine Tillion*, Février 2000

Actes des Rencontres de l'ARA 1^{er} semestre 2006